



Assemblée générale

Distr. générale
5 décembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 151 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	6
A. Considérations générales	6
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	9
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	9
E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées.	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	46
A. Ressources financières	46
B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe	47
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	48
D. Évolution des dépenses mensuelles	49



E.	Autres recettes et ajustements	50
F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	50
G.	Contributions non budgétisées	51
IV.	Analyse des écarts	51
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	56
VI.	Récapitulatif de la suite donnée aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/296 et 66/251	57

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (exercice 2011/12) et l'objectif de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (sécurité et protection des civils, stabilisation des zones touchées par le conflit, appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme, institutions démocratiques et consolidation de la paix, et appui).

La MONUSCO a continué à se déployer et a fait porter ses efforts, au cours de l'exercice 2011/12, sur les priorités suivantes : a) la protection des civils, en développant le projet de réseau d'alerte locale; b) la stabilisation des zones touchées par le conflit, en aidant les autorités nationales à mettre en œuvre le programme de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinsertion et de réintégration; c) l'action menée en faveur de l'état de droit, notamment le renforcement des systèmes judiciaire et pénitentiaire et le développement des capacités dans les domaines des droits de l'homme et de l'égalité des sexes; et d) les institutions démocratiques et la consolidation de la paix, en apportant une assistance en vue des élections législatives et présidentielle.

L'exécution du mandat de la Mission a continué de pâtir de la précarité des conditions de sécurité et de l'isolement de certains sites, qui ont compliqué le transport des contingents et des marchandises dans la partie orientale du pays. De plus, les élections présidentielle et législatives ont monopolisé l'attention, au détriment de programmes tout aussi importants, y compris après les scrutins, où de nombreuses questions administratives liées aux élections restaient à régler. En outre, les autorités nationales ont été tout occupées à suivre l'évolution du mouvement M23 dans le Nord-Kivu.

Au cours de l'exercice considéré, la MONUSCO a engagé des dépenses d'un montant brut de 1 378 948 000 dollars (montant net : 1 350 657 500 dollars), ce qui représente un taux d'exécution du budget de 92,8 %, contre un montant brut de 1 356 126 900 dollars (montant net : 1 327 140 800 dollars) pour l'exercice 2010/11, soit un taux d'exécution du budget de 99,5 %.

La baisse du taux d'exécution du budget de la Mission par rapport à l'exercice précédent tient principalement au fait que les élections provinciales ont été ajournées, que moins de contingents ont été déployés, que les taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international ont été plus élevés et que la création du quartier général intégré de la Mission a été remise à une date ultérieure.

Exécution du budget(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Militaires et personnel de police	531 061,1	515 981,8	15 079,3	2,8
Personnel civil	314 205,2	300 798,9	13 406,3	4,3
Dépenses opérationnelles	641 219,8	562 167,3	79 052,5	12,3
Montant brut	1 486 486,1	1 378 948,0	107 538,1	7,2
Recettes provenant des contributions du personnel	31 980,5	28 290,5	3 690,0	11,5
Montant net	1 454 505,6	1 350 657,5	103 848,1	7,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 904,4	3 335,0	(430,6)	(14,8)
Total	1 489 390,5	1 382 283,0	107 107,5	7,2

Ressources humaines : exécution du budget

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	760	726	4,5
Contingents	19 815	16 961	14,4
Police des Nations Unies	391	325	16,9
Unités de police constituées	1 050	1 029	2,0
Personnel recruté sur le plan international	1 074	915	14,8
Personnel recruté sur le plan national	2 968	2 811	5,3
Volontaires des Nations Unies	638	592	7,2
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	52	44	15,4
Personnel recruté sur le plan national	105	63	40,0
Personnel fourni par des gouvernements	101	70	30,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé ou prévu, mois par mois.^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget proposé par le Secrétaire général dans son rapport du 22 février 2011 (A/65/744) pour le fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (exercice 2011/12) s'élevait, en chiffres bruts, à 1 423 044 000 dollars (montant net : 1 391 063 500 dollars), déduction faite des contributions volontaires en nature budgétisées, d'un montant de 2 904 400 dollars. Il prévoyait le déploiement de 760 observateurs militaires, 19 815 membres des contingents, 391 policiers des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 1 126 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 3 073 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 638 Volontaires des Nations Unies.

2. Au paragraphe 71 de son rapport sur ce budget (A/65/743/Add.8), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 1 423 044 000 dollars pour l'exercice 2011/12.

3. Par sa résolution 65/296, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 416 926 000 dollars (montant net : 1 384 945 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2011/12.

4. Dans sa note du 23 septembre 2011 sur les modalités de financement de la MONUSCO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/66/375), le Secrétaire général a établi à 74 560 100 dollars le montant brut des dépenses prévues au titre de l'appui logistique que la Mission devrait fournir en vue des deux scrutins de novembre 2011 et mars 2012, à ajouter au crédit ouvert par l'Assemblée générale pour le même exercice, aux termes de sa résolution 65/296, d'un montant brut de 1 416 926 000 dollars. Le crédit demandé devait permettre de financer le déploiement d'aéronefs supplémentaires pour le transport des fournitures et du matériel nécessaires pour les élections et des agents et observateurs électoraux, et de couvrir les frais supplémentaires occasionnés par l'acheminement des fournitures et du matériel, par voie fluviale et routière, de Kinshasa vers les bureaux de vote principaux et secondaires.

5. Au paragraphe 22 de son rapport sur cette question (A/66/545), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre le crédit supplémentaire demandé, d'un montant de 74 560 100 dollars, pour l'exercice 2011/12.

6. Par sa résolution 66/251, l'Assemblée générale a décidé, compte tenu du crédit de 1 416 926 000 dollars déjà ouvert aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2011/12, d'ouvrir un crédit supplémentaire de 69 560 100 dollars destiné à financer les opérations électorales en République démocratique du Congo. Le montant total du crédit ouvert, de 1 486 486 100 dollars, a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

7. Le mandat de la MONUSCO a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1925 (2010), et prorogé dans ses résolutions ultérieures. Dans sa résolution 1991 (2011) du 28 juin 2011, le Conseil a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré.

8. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

9. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité et protection des civils, stabilisation des zones touchées par le conflit, appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme, institutions démocratiques et consolidation de la paix, et appui).

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2011/12, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

11. Le fait le plus marquant de l'exercice considéré, en République démocratique du Congo, a été l'élection présidentielle du 28 novembre 2011. Comme elle s'y était engagée, la MONUSCO a prêté son appui à la Commission électorale nationale indépendante, qui a consisté essentiellement à livrer les quelque 70 millions de bulletins de vote des scrutins présidentiel et législatif aux 63 835 bureaux de vote et 16 000 autres lieux de vote, en particulier aux bureaux isolés. En liaison avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Mission a également aidé la Commission électorale à mettre à jour les listes électorales, à former le personnel mobilisé pour les élections et à le rétribuer. Sur Radio Okapi, la Mission a informé les électeurs et interviewé des candidats à l'élection présidentielle.

12. La tenue des scrutins présidentiel et législatif a déterminé l'activité de la Mission pendant l'exercice considéré. En retenant toute l'attention du Gouvernement, les élections ont relégué au second plan de nombreux autres programmes de la Mission. Cette baisse d'activité de la Mission ne s'est pas limitée à la période électorale, mais s'est prolongée tant que les autorités nationales se sont employées à régler les nombreux problèmes liés aux scrutins, en particulier à déterminer le nombre de voix exprimées. Au cours de l'exercice considéré, l'attention du Gouvernement s'est portée sur la crise causée par les activités du Mouvement du 23 mars (M23) au Nord-Kivu. En conséquence, la Mission a peu progressé dans l'exécution de ses tâches essentielles, comme la stabilisation et la réforme du secteur de la sécurité. Néanmoins, elle a continué à prêter son appui aux

Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), ce qui a contribué à resserrer ses liens avec le Gouvernement.

13. La Mission a continué à œuvrer en faveur de la protection des civils, en étroite collaboration avec les principaux responsables de l'équipe de pays des Nations Unies. Toutefois, les conditions de sécurité sont restées précaires, surtout dans les zones isolées. La mutinerie d'anciens éléments du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), en mars et avril 2012, qui a donné lieu à la création du M23, a également eu des répercussions sur les activités de la Mission. L'intensification de l'activité des groupes armés au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, dans le district de l'Ituri (Irumu) et au nord du Katanga (Mitwaba) a entraîné de nouveaux déplacements de populations et une augmentation du nombre de déplacés dans le pays.

14. La MONUSCO a continué à mettre au point des méthodes originales pour protéger les civils et à les harmoniser. Ainsi, 40 assistants de liaison supplémentaires ont été intégrés dans ses bases opérationnelles temporaires et de compagnie pour améliorer la communication avec la population locale. En outre, le projet de réseau d'alerte locale a été mis en œuvre dans 25 autres localités, où des téléphones mobiles et des radios HF ont été distribués pour permettre aux populations en danger dans des zones isolées de communiquer avec les autorités compétentes, y compris la MONUSCO, et de demander de l'aide. Les équipes mixtes de protection des civils ont joué un rôle croissant dans l'élaboration d'analyses adaptées et de recommandations sur les mesures à prendre. La communication avec les populations locales s'est aussi révélée pour la MONUSCO un moyen essentiel pour mieux leur faire comprendre ses activités de protection et d'information. Les opérations conjointes ont commencé à porter leurs fruits face à la menace des groupes armés. Bien qu'elles aient été suspendues au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, à la suite de la mutinerie du M23, elles se sont poursuivies dans le district d'Ituri et dans la province Orientale. La coordination des activités de protection des civils de la MONUSCO et des FARDC a donné des résultats positifs. Ces activités ont été menées dans le respect du devoir de précaution, avec le concours des équipes de fichage de la MONUSCO, chargées de gérer des bases de données répertoriant plus de 150 000 membres des contingents et de 500 fichiers de violations des droits de l'homme. Par ailleurs, comme le M23 est passé au centre des préoccupations du Gouvernement, qui lui a consacré le plus gros des ressources des FARDC, la sécurité n'a plus été assurée dans d'autres zones et les groupes armés en ont profité, ce qui a exposé les civils de ces zones à de nouvelles menaces, notamment à des représailles. Parallèlement, le nombre de victimes de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a diminué dans le nord de la province Orientale, ce qui s'explique peut-être par la lutte politique et militaire acharnée dont la LRA y a fait l'objet pendant l'exercice considéré.

15. La Mission a continué d'accomplir, conformément à son mandat, ses tâches de désarmement, de démobilisation et de réintégration ou de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinstallation ou de rapatriement. Elle a continué à défendre un programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration des derniers Congolais armés présents dans l'est du pays. La MONUSCO a aussi agi en faveur du désarmement, de la démobilisation, du rapatriement, de la réinsertion et de la réintégration des groupes armés étrangers, en veillant particulièrement sur les femmes et les enfants, et a continué de s'occuper du rapatriement des ex-combattants étrangers présents sur le territoire congolais, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et la LRA.

Pendant l'exercice considéré, 1 341 combattants congolais ont été désarmés et démobilisés, contre 2 157 au cours de l'exercice 2010/11. Cette baisse est la conséquence directe de la décision du Gouvernement de mettre un terme aux programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration de grande envergure mis en œuvre dans le pays. Toutefois, en mars 2012, le Gouvernement avait manifesté la volonté de lancer un programme limité de désarmement, de démobilisation et de réintégration sous la forme d'une stratégie de lutte contre la violence au sein de la collectivité, à l'intention des derniers combattants congolais. À cette fin, la MONUSCO a travaillé en liaison avec le Comité national du désarmement et de la sécurité internationale. Pendant l'exercice considéré, 3 171 combattants congolais et leur famille ont été rapatriés, contre 2 002 au cours de l'exercice 2010/11. On a recensé 1 073 enfants libérés des forces et des groupes armés, dont 122 des FARDC. Le nombre d'enfants présents dans les rangs des FARDC diminue régulièrement, grâce à la collaboration entre les commandants des forces armées et la MONUSCO.

16. La violence sexuelle est restée un des délits les plus courants et les plus graves commis contre les civils au cours de l'exercice considéré. Sur ce front, la MONUSCO n'a pas relâché ses efforts, associant les autorités nationales, la population locale, les FARDC et la Police nationale congolaise à la mise en œuvre de la stratégie nationale globale de lutte contre la violence sexuelle, aidant à mettre en place des services d'assistance juridique et organisant des formations à l'intention des FARDC et de la Police nationale.

17. La Mission a continué à aider les pouvoirs publics à localiser et certifier les minéraux en créant quatre bureaux chargés de contrôler l'activité minière dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Les travaux en cours dans le cinquième bureau, à Mubi (Sud-Kivu), ont été suspendus à cause de l'insécurité qui régnait dans l'est du pays, qui a aussi empêché le personnel de se déployer et les bureaux de fonctionner.

18. La MONUSCO a continué d'aider le Gouvernement à renforcer l'état de droit, en particulier dans les régions libérées des groupes armés, et à lutter contre l'impunité des auteurs de délits graves, ce qui a contribué à faire progresser la mise en place d'un appareil judiciaire conforme aux normes internationales. Elle s'est notamment employée à développer les capacités du personnel judiciaire, à doter les magistrats de moyens accrus pour régler les litiges électoraux et à déployer plus de 650 magistrats civils et militaires dans les juridictions isolées afin que la justice soit à la portée de tous ceux qui vivent en dehors des grands centres urbains. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies ont continué à affiner le descriptif de programme commun pluriannuel d'appui à la justice, que le Gouvernement examine actuellement. Par ailleurs, la Mission a fini de créer ses cellules d'appui aux poursuites judiciaires. Elle a fait progresser la lutte contre l'impunité des auteurs de graves atteintes aux droits de l'homme en prêtant son appui au système de justice militaire et en aidant les autorités judiciaires nationales à mener des enquêtes et à tenir des audiences foraines. Plus de 500 agents des services pénitentiaires ont reçu des formations à l'administration des prisons, à la sécurité et à la gestion des dossiers à Goma, Bukavu, Mahagi, Aru, Lubumbashi, Butembo, Beni, Makala et Ndolo. À l'issue de cette formation, les agents ont été déployés dans des prisons militaires dans tout le pays. La MONUSCO a non seulement contribué à la professionnalisation de la gestion des prisons, mais aussi travaillé avec les autorités à la modernisation de l'infrastructure pénitentiaire, des soins de santé et du

traitement des dossiers, en vue de réduire le nombre de cas de détention arbitraire et d'améliorer les conditions de vie dans les prisons.

C. Activités d'appui de la Mission

19. Au cours de l'exercice considéré, la direction de la MONUSCO a adopté un certain nombre d'initiatives qui ont eu des répercussions sur ses activités d'appui et sur l'utilisation des ressources qui leur étaient consacrées. Ces initiatives consistaient à : a) exploiter au mieux la flotte d'aéronefs afin de réduire le nombre d'avions nécessaires (de 21 à 17); b) réduire la consommation de carburant aviation en remplaçant cinq An-24 par quatre modèles plus récents et plus rentables (2 Dash, 1 B-1900 et 1 CRJ); c) réexaminer constamment les horaires des vols afin d'exploiter au mieux la charge utile des appareils et de réduire au minimum les escales d'une nuit; d) utiliser les avions mis à la disposition de la région par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, en participant aux frais; et e) adopter le principe selon lequel un avion doit être mis à la disposition d'autres utilisateurs dès qu'il a fini de servir pour une opération. De plus, pour réduire les coûts, la direction de la MONUSCO a adopté le principe selon lequel chaque fois qu'une nouvelle base opérationnelle temporaire ou de compagnie est ouverte, une ancienne doit être fermée ou déplacée. Dans le même temps, elle entend renforcer son appui à la force de la Mission.

D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

20. Au cours de l'exercice 2011/12, la MONUSCO a fourni au Centre de services régional d'Entebbe, en coopération avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), un soutien logistique (transports, réparations, carburant, communications et informatique, santé et construction de nouveaux locaux, notamment de banques et de bureaux) et administratif (permis de travail, exonérations fiscales, vérification d'aptitude médicale, gestion des ressources humaines, réunions d'information sur la sécurité et délivrance de laissez-passer et de visas aux personnes à charge). La Mission a également participé aux quatre projets d'origine du Centre régional : contrôle des arrivées et des départs, traitement des indemnités pour frais d'études, exploitation du Centre régional de formation et de conférences et gestion du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

21. La Mission a continué à développer ses partenariats avec les donateurs étrangers et à intégrer ses activités avec celles de l'équipe de pays des Nations Unies. Fin 2011, le groupe chargé des politiques stratégiques pour les organismes des Nations Unies présents dans le pays a approuvé le Cadre stratégique des Nations Unies pour la transition de la République démocratique du Congo, à l'issue de

travaux menés en coopération par la Mission et les principaux responsables de l'équipe de pays. Ce cadre repose sur des stratégies en place et crée une synergie entre les activités de protection des civils, la stratégie de stabilisation, le programme de consolidation de la paix et les stratégies communes et complémentaires d'appui à la justice et de lutte contre la violence sexuelle.

22. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a continué, en étroite collaboration avec les principaux représentants de l'équipe de pays, à développer le programme de consolidation de la paix, le mettant en œuvre dans des zones de la République démocratique du Congo épargnées par le conflit. Conformément aux décisions du Secrétaire général sur l'intégration et au principe de l'unité dans l'action, la MONUSCO et l'équipe de pays ont mené à terme le recrutement de trois coordonnateurs de zone engagés par le PNUD pour diriger les bureaux conjoints de Matadi, Mbuji-Mayi et Kananga, le but étant de rentabiliser au mieux les opérations des Nations Unies et d'améliorer leur propre synergie.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité et protection des civils

23. Au cours de l'exercice considéré, la protection des civils menacés par la violence des parties au conflit est restée la priorité de la Mission. Toutefois, elle a eu beau faire, le climat de sécurité est resté précaire, en particulier dans les zones plus isolées de l'est du pays. La mutinerie d'anciens éléments du CNDP en mars et avril 2012, suivie de la création du M23 par les mutins, a fortement perturbé l'exécution de nombreux produits prévus au titre de cette composante. Cette crise ayant monopolisé l'attention des institutions nationales chargées de la sécurité et de la Mission, d'autres groupes armés en ont profité pour reprendre leur activité dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le district de l'Ituri et le territoire d'Irumu de la province Orientale, et au nord du Katanga (Mitwaba). La crise a entraîné de nouveaux déplacements de populations et porté le nombre de déplacés dans le pays de 700 000 à 2,2 millions.

24. En conséquence, si la Mission n'a pas pu exécuter normalement son mandat à cause de la crise, elle a néanmoins continué à mettre au point des méthodes originales pour protéger les civils. Ainsi, 40 assistants de liaison supplémentaires ont été intégrés dans ses bases opérationnelles temporaires et de compagnie pour améliorer les relations de confiance avec la population locale. En outre, le projet de réseau d'alerte locale a été mis en œuvre dans 25 nouvelles localités, où des téléphones mobiles et des radios HF ont été distribués pour permettre aux populations en danger dans des zones isolées de communiquer avec les autorités compétentes, y compris la MONUSCO, et de demander de l'aide. La MONUSCO a également mené, avec les FARDC, des opérations militaires conjointes contre les FDLR et d'autres groupes armés (Maï-Maï, Forces républicaines fédéralistes et forces démocratiques alliées d'Ouganda) dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, contre la LRA à Uélé et contre le Front populaire pour la justice au Congo et les Forces de résistance patriotiques en Ituri (FRPI) dans la province Orientale. Avec le concours du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, la majorité des enquêtes prévues ont été menées à bien, notamment grâce au déploiement d'équipes mixtes de protection des civils et à la réalisation de missions d'évaluation conjointes. Toutefois, en raison de la dégradation des conditions de sécurité, le sort

des civils est resté précaire dans les provinces de l'est du pays. Bien qu'un certain nombre d'indicateurs de succès aient été conformes aux prévisions, les facteurs externes mentionnés ci-dessus ont continué à compromettre la sécurité des civils.

25. Le nombre de victimes d'accidents causés par des mines ou des restes explosifs de guerre a augmenté, passant de 13 pour l'exercice 2010/11 à 28 pour l'exercice considéré, mais il est toutefois resté en-deçà du niveau de référence, fixé à 50. La majeure partie de ces accidents a eu lieu dans des zones isolées, comme le district de l'Ituri, où le centre de coordination de la lutte antimines et ses partenaires n'ont pas pu intervenir en raison de l'instabilité des conditions de sécurité. D'autres accidents se sont produits dans des zones infestées de mines, à Kisangani, dans le Katanga et dans l'ouest du Kasai. C'est pourquoi il importe que le centre de coordination de la lutte antimines et ses partenaires continuent à envisager la lutte antimines dans une optique intégrée, à la fois par le déminage et la sensibilisation aux dangers des mines.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de la protection des civils se trouvant sous la menace imminente de violences physiques dans les zones de conflit armé

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre total de cas de violation des droits de l'homme signalés dans les zones de conflit armé	1 968 cas signalés en 2011/12 contre 1 236 en 2010/11; l'augmentation du nombre de cas de violation s'explique par la violence continue entre les différents groupes armés et les FARDC, la défection des soldats des FARDC entre avril et mai 2012 et la création d'un nouveau groupe armé, le M23.
Réduction du nombre total de personnes déplacées en raison de conflits armés (2009/10 : 1 889 882; 2010/11 : 700 000; 2011/12 : 600 000)	Le nombre total de personnes déplacées dans les provinces de l'est a augmenté de 1,5 million, passant de 700 000 en 2010/11 à 2,2 millions en 2011/12; cette hausse est essentiellement imputable à l'activité accrue des groupes armés, les FDLR et les Maï Maï au Sud-Kivu, et à la mutinerie d'éléments de l'ex-Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), devenu le M23, au Nord-Kivu.
Réduction du nombre de morts ou blessés dans la population locale, à la suite d'accidents causés par des mines et des restes explosifs de guerre (2009/10 : 39; 2010/11 : 13; 2011/12 : 50)	28 morts ou blessés signalés en 2011/12, contre 13 en 2010/11; l'augmentation du nombre d'accidents s'explique par l'absence du Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies et de ses partenaires dans le district de l'Ituri et par une plus forte densité de zones minées dans les provinces de Kisangani, du Katanga et du Kasai occidental; toutefois, le nombre de victimes est plus faible qu'initialement estimé en raison des activités de sensibilisation au danger des mines et de déminage menées par le Centre et ses partenaires.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
200 patrouilles et escortes quotidiennes assurées par des membres des contingents dans les zones prioritaires de la province Orientale, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu	235	Patrouilles quotidiennes effectuées Le nombre de patrouilles supérieur aux prévisions tient au fait qu'il a fallu maintenir les mêmes niveaux de sécurité et d'appréciation de la situation dans des conditions de sécurité de plus en plus instables dans l'est du pays et pendant la période électorale.
6 opérations de renfort au niveau des bataillons pour prévenir les attaques de groupes armés contre des civils dans de nouveaux points chauds	13	Opérations de renfort au niveau des bataillons Le chiffre supérieur aux prévisions s'explique par les opérations supplémentaires menées dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, ainsi que dans le Sud-Irumu, à la suite d'une menace à la sécurité posée par le Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) dans la région.
Déploiement de 93 bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires dans des zones prioritaires de la province Orientale, et du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, pour surveiller la situation et prévenir les attaques contre les civils	93	Bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires déployées
Élaboration et distribution de directives tactiques à toutes les bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires pour améliorer la protection de la Force et la protection des civils contre la menace de violences physiques dans les zones de conflit armé	Oui	Grâce à la publication d'aide-mémoires tactiques relatifs à la protection des civils, traitant de la protection de la Force et des élections
Mise en place de 77 postes de radio à haute fréquence (HF) dans les zones prioritaires pour améliorer les communications avec les communautés qui risquent d'être la cible d'attaques armées	12	Postes de radio HF mis en place dans des bases opérationnelles de compagnie à Dungu (province Orientale), Bukavu et Uvira (Sud-Kivu) Le nombre inférieur aux prévisions tient au fait que le recensement des partenaires parmi les organisations non gouvernementales était toujours en cours en vue de l'extension du projet aux zones reculées dépourvues de réseaux de téléphonie mobile au Nord-Kivu et dans l'Ituri.
Mise en place de 93 cellules d'alerte rapide dans les zones de conflit armé pour améliorer les communications avec les collectivités où le risque d'attaques par des groupes armés est élevé	93	Bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires mises en place et servant de cellules d'alerte rapide

450 investigations visant à recenser les violations des droits de l'homme et formuler des recommandations pour aider le Gouvernement et d'autres responsables à élaborer des mesures de protection	354 Investigations visant à recenser les violations des droits de l'homme Le chiffre inférieur aux prévisions tient aux conditions de sécurité qui n'ont pas permis de mener certaines investigations, notamment pendant la période électorale.
72 missions d'équipes conjointes de protection pour élaborer des plans coordonnés	62 Missions effectuées par des équipes conjointes de protection Le chiffre inférieur aux prévisions s'explique par le déploiement accru des assistants de liaison au niveau communautaire et par l'extension du réseau d'alerte locale, qui ont amoindri le besoin d'équipes conjointes de protection.
360 missions d'évaluation conjointes pour recueillir des informations sur les menaces qui pourraient peser sur la population civile	285 Missions d'évaluation conjointes effectuées Le chiffre inférieur aux prévisions tient au fait que la durée maximum des missions d'évaluation conjointes est passée de 5 à 8 jours, la tendance dominante s'orientant vers l'amélioration de la qualité et de l'impact de ces missions par le regroupement de diverses activités telles que les relations avec la population locale, les rencontres avec les partenaires locaux (les pouvoirs publics et les organisations de la société civile), la cartographie de la dynamique des conflits locaux et le recensement des acteurs clefs.
Déploiement de 40 assistants de liaison communautaire supplémentaires pour aider à mettre en œuvre des réseaux d'alerte rapide au niveau local et création de groupes d'utilisateurs fermés	40 Assistants de liaison avec les communautés déployés
3 744 patrouilles conjointes (26 patrouilles hebdomadaires x 4 unités de police constituées x 36 semaines), de membres d'unités de police constituées et de la Police nationale congolaise dans le périmètre des camps de personnes déplacées pour prévenir les menaces de violence physique contre les civils dans les zones de conflit armé	3 888 Patrouilles conjointes (27 patrouilles hebdomadaires x 4 unités de police constituées x 36 semaines) Le chiffre est supérieur aux prévisions en raison de l'effectif accru du personnel de la Police nationale mis à la disposition des patrouilles.
11 ateliers de sensibilisation à la problématique hommes-femmes organisés à l'intention de 1 500 membres de la Police nationale congolaise, des FARDC et des autorités administratives sur les questions concernant la sécurité et la protection des femmes aux niveaux national et provincial	9 Ateliers en français et en lingala

Répartition, suivi et contrôle de la qualité des activités de déminage et dépollution des zones de combat sur une superficie totale de 500 000 m ² dans les zones contaminées par des mines ou des restes explosifs de guerre, élimination des restes explosifs de guerre dans 100 sites et destruction de 10 stocks de munitions, en coordination avec des partenaires internationaux	Oui Au total, 630 236 m ² de terrain ont été déminés dans 176 sites et 112 394 pièces de munitions stockées ont été détruites. Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par l'amélioration des systèmes de communication et de contrôle et par la création d'une équipe de suivi dans chacune des cinq régions opérationnelles de déminage du pays.
Coordination de l'action de sensibilisation au danger des mines menée par les partenaires d'exécution auprès de 500 000 personnes (membres du personnel des Nations Unies, personnes déplacées, réfugiés et membres des collectivités locales)	137 369 Personnes Le chiffre inférieur aux prévisions est imputable au fait que les partenaires d'exécution n'ont pu fournir de données sur la sensibilisation au danger des mines.
Opérations de levé des zones polluées par les mines et restes explosifs de guerre dans deux provinces (Kasaï occidental et Kasaï oriental)	Oui Dans le cadre des opérations de levé effectuées dans 145 communautés sur 1 territoire du Kasaï occidental et 6 territoires du Kasaï oriental, de déminage et d'élimination des restes d'explosifs de guerre sur 2 territoires du Kasaï occidental et 1 territoire du Kasaï oriental
Campagne d'information multimédias et programmes de sensibilisation dans le cadre d'émissions de Radio Okapi, diffusées 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, par le biais de 32 émetteurs FM, du réseau ondes courtes et du site Web de Radio Okapi, et production hebdomadaire de l'émission vidéo « MONUSCO Réalités » diffusée par 19 stations de télévision locales pour maintenir un climat de sécurité et de stabilité dans le pays	Oui Dans le cadre d'émissions de Radio Okapi, diffusées 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, par le biais de 36 émetteurs FM répartis sur tout le territoire national; de programmes de sensibilisation de 2 heures par jour (matin et soir) diffusés par le biais d'émetteurs en ondes courtes sur l'ensemble du territoire national; d'émissions en direct sur le site Web www.radiookapi.net ; de 12 émissions « MONUSCO Réalités » et de 33 bulletins « ONU News »; de 22 programmes vidéo diffusés par 22 stations de télévision locales et sur YouTube En outre : Diffusion d'un spot télévisé sur la Journée de la lutte antimines
Organisation de 100 réunions à l'appui de l'action menée par le Gouvernement aux niveaux national, provincial et local pour s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme	830 Réunions Le nombre plus élevé que prévu s'explique par la réactivation des mécanismes de collaboration avec les acteurs étatiques, notamment dans les provinces de l'est, à Mbuji-Mayi, et dans celles du Bandundu et d'Équateur, ainsi que par la situation des droits de l'homme dans les provinces du Kivu.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès dans la réduction de la menace que constituent les groupes armés

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du nombre de conflits armés signalés mettant en cause des groupes armés congolais et étrangers (2009/10 : 600; 2010/11 : 935; 2011/12 : 80)

942 conflits armés signalés; le nombre plus élevé que prévu est imputable aux milices nouvellement formées et au soulèvement du M23 dans la partie est du pays.

Aucun cas signalé d'utilisation par des groupes armés du territoire de pays voisins comme base de lancement d'opérations (2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 0)

1 cas signalé en 2011/12, alors qu'il n'y en avait eu aucun en 2010/11, à la suite des attaques lancées contre Bunagana par le M23 et des activités d'éléments venus d'États voisins.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

344 mois d'opérations conjointes de compagnies (43 compagnies x 8 mois) avec des bataillons des FARDC contre des groupes armés congolais

118 Mois d'opérations conjointes de compagnies
Le nombre plus faible que prévu s'explique par la suspension des opérations conjointes au Nord-Kivu et au Sud-Kivu à la suite de la rébellion armée du M23.

72 mois d'opérations indépendantes de compagnies (9 compagnies x 8 mois) contre des groupes armés congolais

88 Mois d'opérations de compagnies, principalement dans la province Orientale, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu

48 mois de formation sur le terrain assurés par des compagnies (12 compagnies x 4 mois) à l'intention de 12 bataillons des FARDC participant à des opérations conjointes

Non L'objectif n'a pas été atteint en raison des activités de sensibilisation qui ont été menées dans le cadre de réunions d'information spéciales et ciblées visant à assurer la protection des civils.

14 heures de vol quotidien à l'appui d'opérations conjointes avec les FARDC

18,5 Heures de vol quotidien (en moyenne)
Le total plus élevé que prévu s'explique par l'accroissement des besoins de soutien aérien dans le Nord-Kivu.

50 réunions avec des représentants de groupes armés pour les encourager à honorer les engagements pris dans les accords de paix, en particulier en ce qui concerne la protection des civils

Non L'objectif n'a pas été atteint en raison de l'instabilité de la situation politique à la suite des élections et de la rébellion du M23.

250 missions sur le terrain pour évaluer les zones de conflit, contribuer à l'évaluation de l'analyse des risques et assurer la diffusion d'informations sur le déploiement de bases opérationnelles de compagnie et de bases opérationnelles temporaires

110 Missions sur le terrain
Le chiffre est inférieur aux prévisions en raison d'un changement dans le choix des zones devant être évaluées, en particulier dans les régions touchées par les activités des groupes armés.

20 réunions avec des responsables de pays voisins pour promouvoir la consolidation d'une paix durable dans l'est du pays

28 Réunions

Le nombre plus élevé que prévu s'explique par les efforts déployés pour traiter le problème de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans les districts du Bas-Uélé, du Haut-Uélé et d'Ituri de la province Orientale.

2 activités de sensibilisation dans chacune des villes ci-après : Kisangani, Bunia, Goma, Bukavu, Kananga, Dungu, Beni, Kalemie, Lubumbashi, Uvira et Kindu, pour promouvoir la création d'un environnement propice au retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité, des déplacés et des réfugiés, ou à la réintégration ou à la réinstallation locale volontaire

Non L'objectif n'a pas été atteint en raison de l'instabilité de la situation politique provoquée par les élections et la rébellion du M23.

Réalisation escomptée 1.3 : Progrès en ce qui concerne la prévention de toutes les formes de violence sexuelle et sexiste

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de victimes de violences sexuelles recevant une assistance plurisectorielle (2009/10 : 1 913; 2010/11 : 1 950; 2011/12 : 2 000)

7 719 victimes déclarées ont reçu une assistance plurisectorielle en 2011/12, contre 1 950 en 2010/11, ce qui s'explique par une plus grande sensibilisation, des moyens et un soutien accrus de la part des partenaires extérieurs, ainsi que par le renforcement de la coordination des efforts.

Augmentation du nombre de jugements portant sur des affaires de violence sexuelle (2009/10 : 235; 2010/11 : 270; 2011/12 : 350)

269 jugements en 2011/12 contre 270 en 2010/11

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

10 réunions avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs, destinées à mobiliser des ressources pour assurer la pleine application de la Stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles en République démocratique du Congo

10 Réunions

2 projets à effet rapide pour aider le Conseil national de la femme à mettre en place à Kinshasa un centre pour les femmes, ayant pour objectif de fournir des conseils aux femmes victimes de violences sexuelles et sexistes et de renforcer leurs capacités

1 Projet à effet rapide achevé

Le résultat plus faible que prévu tient au fait que le second projet a été différé en raison de problèmes relatifs aux capacités du partenaire d'exécution.

4 rapports sur la violence sexuelle dans les conflits, fondés sur la base de données « ITEM » concernant la violence sexuelle et les informations recueillies par le mécanisme conjoint de surveillance et de communication de l'information, et diffusés auprès de partenaires multilatéraux et des médias	4 Rapports
Organisation de 20 stages de formation sur la violence sexuelle à l'intention de 840 membres de la Police nationale congolaise	20 Stages de formation
Mise en place et fonctionnement de 6 centres de conseil juridique pour aider les victimes de violence sexuelle à porter l'affaire devant les tribunaux	8 Centres d'aide juridique mis en place et opérationnels dans 8 localités (Aru, Mahagi, Bunia, Isiro, Buta, Mbandaka, Gemena et Gbadolite)

Composante 2 : stabilisation des zones touchées par le conflit

26. Malgré les progrès accomplis en ce qui concerne la construction et la remise en état des infrastructures dans le cadre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, la formation et le déploiement de fonctionnaires gouvernementaux et de personnel de la Police nationale congolaise chargés de rétablir l'autorité de l'État dans les zones touchées par des conflits dans l'est du pays (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, nord du Katanga et district d'Ituri dans la province Orientale) se sont heurtés à des difficultés d'ordre politique et liées à la sécurité en raison de la détérioration des conditions de sécurité à la suite de la rébellion armée des éléments du CNDP au sein des FARDC en mars et avril 2012. Pour y remédier, un examen stratégique du processus de stabilisation a été lancé et sept comités locaux de réconciliation supplémentaires ont été créés au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans l'Ituri. La Mission a aidé le Gouvernement à promouvoir le désarmement, la démobilisation et la réintégration des éléments armés congolais résiduels dans l'est du pays, et à promouvoir le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinsertion et la réintégration des groupes armés étrangers, en prêtant une attention particulière aux femmes et aux enfants. Au total, 1 073 enfants ont été enregistrés comme ayant été libérés des forces ou des groupes armés, et 122 ont été retirés des FARDC. Le nombre d'enfants dans les rangs des FARDC a continué de décliner régulièrement, grâce à une meilleure collaboration avec leurs commandants et au fait que la MONUSCO a pu accéder sans entrave aux brigades pour mener ses opérations de contrôle. Des difficultés sont toutefois apparues en ce qui concerne le rapatriement au Rwanda des enfants associés au M23. Parmi les principales priorités du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration de l'exercice 2011/12 figuraient le traitement des groupes armés congolais et leur intégration effective dans l'armée, ainsi que la poursuite du rapatriement des ex-combattants étrangers sur le territoire congolais, notamment ceux des FDLR et de la LRA, parallèlement à la recherche de solutions durables, portant notamment sur leur rapatriement, leur réinsertion ou leur réinstallation, ou à l'engagement de poursuites judiciaires avec l'aide de parties régionales concernées. La suspension du programme national relatif aux éléments armés congolais résiduels a posé un grave problème. Un nouveau gouvernement national ayant été formé en avril 2012, la MONUSCO s'est efforcée d'instaurer un dialogue avec le nouveau Ministère de la défense et celui de l'intérieur pour se faire une idée de la façon dont

ils concevaient les futurs programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la lutte contre le trafic d'armes et le commerce illicite de ressources naturelles malgré les conditions de sécurité instables dans l'est du pays.

Réalisation escomptée 2.1 : Stabilisation des zones sensibles dans l'est de la République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de représentants de l'État (500 de plus) déployés dans les anciennes zones de conflit dans les 6 provinces au titre du plan de stabilisation et de reconstruction [Nord-Kivu, Sud-Kivu, province Orientale, Ituri (Haut-Uélé, Bas-Uélé), Maniema et Katanga (Nord-Tanganika)] (2009/10 : 570; 2010/11 : 1 071; 2011/12 : 1 570)

622 représentants de l'État composés de 161 membres du personnel judiciaire et de 461 autres fonctionnaires en 2011/12 pour un total de 1 693, contre 1 071 en 2010/11; le nombre plus élevé que prévu correspond au renforcement des capacités des autorités nationales.

Augmentation du nombre de membres de la Police nationale congolaise déployés dans les zones libérées des groupes armés (2009/10 : 557; 2010/11 : 1 980; 2011/12 : 2 463)

483 membres de la Police nationale congolaise déployés dans des zones libérées des groupes armés en 2011/12, pour un total de 2 463 contre 1 980 en 2010/11

Augmentation du nombre de comités locaux de réconciliation opérationnels dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri (2009/10 : 0; 2010/11 : 45; 2011/12 : 220)

7 comités de réconciliation mis en place et en cours de mise en service, 5 n'étant pas opérationnels en raison des difficultés rencontrées par les autorités provinciales en matière de financement et de capacités

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

Remise en état de 25 bureaux administratifs et déploiement de 500 représentants de l'État dans les zones prioritaires définies dans le plan de stabilisation et de reconstruction du Gouvernement, en coordination avec les donateurs et l'équipe de pays des Nations Unies

31 Bâtiments administratifs remis en état et 622 représentants de l'État déployés

Réfection de 600 km de grands axes routiers en coopération avec les structures de coordination régionales et provinciales du plan de stabilisation et de reconstruction, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs

265 Kilomètres
Le résultat inférieur aux prévisions est imputable à la réapparition des groupes armés et à la reprise des combats dans plusieurs secteurs du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, à la modification des priorités pendant les élections et aux intempéries causées par de fortes pluies.

Fourniture d'un appui technique et d'un appui en matière de coordination aux réunions bimensuelles des comités de coordination provinciaux afin de planifier et d'organiser les activités de stabilisation avec des partenaires du Gouvernement

Oui Dans le cadre de réunions ordinaires et spéciales avec les partenaires du Gouvernement aux niveaux national et provincial

3 744 patrouilles d'unités de police constituées (26 patrouilles hebdomadaires x 4 unités de police constituées x 36 semaines) dans l'est du pays pour assurer la protection des personnes déplacées	3 884 Patrouilles effectuées par des unités de police constituées
Suivi et fourniture d'avis au quotidien à 500 membres de la Police nationale congolaise déployés dans l'est	Oui Dans le cadre d'un suivi quotidien et d'avis techniques fournis pendant les visites
4 conférences provinciales à Goma, Bukavu, Bunia et Kisangani avec des représentants des communautés ethniques, des membres des autorités provinciales, des chefs traditionnels, des responsables locaux et des membres de la société civile sur le règlement des conflits, la réconciliation locale et la consolidation de la paix	12 Conférences provinciales
12 réunions avec des acteurs politiques, des dirigeants locaux et des chefs religieux, des associations féminines et des chefs d'anciens groupes armés pour suivre et analyser le conflit et les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité dans l'est et l'ouest du pays, en mettant l'accent en particulier sur les provinces où les risques sont particulièrement élevés (Nord-Kivu et Sud-Kivu et province Orientale)	30 Réunions

Réalisation escomptée 2.2 : Désarmement, démobilisation et réintégration des groupes armés congolais ou leur intégration dans les forces de sécurité nationales

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation du nombre total d'ex-combattants congolais, hommes et femmes, désarmés et démobilisés (2009/10 : 215 031; 2010/11 : 112 383; 2011/12 : 259 893)	1 341 personnes désarmées en 2011/12, portant à 113 724 le nombre total des ex-combattants congolais désarmés et démobilisés contre 2 157 en 2010/11; le chiffre inférieur aux prévisions tient au fait qu'il a été mis fin aux programmes nationaux de désarmement, de démobilisation et de réintégration.
Augmentation du nombre total d'enfants libérés des forces et groupes armés (2009/10 : 40 403; 2010/11 : 42 091; 2011/12 : 43 591)	1 073 enfants libérés en 2011/12 contre 1 958 en 2010/11, portant le total à 43 164
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
12 réunions de donateurs sur la mobilisation de ressources pour la démobilisation et la réintégration des groupes armés restants et les programmes de réinsertion communautaire	12 Réunions de donateurs ayant permis d'obtenir un montant d'environ 6,1 millions de dollars pour les programmes de démobilisation et de réintégration

Fourniture d'un appui au désarmement et à la démobilisation de 4 000 ex-combattants	1 341 Ex-combattants ayant reçu un appui Le nombre inférieur aux prévisions tient au fait que les programmes nationaux de désarmement, de démobilisation et de réintégration ont pris fin et que, pour les ex-combattants restants, une démarche visant à lutter contre la violence a été préférée à la voie du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration.
24 réunions bimensuelles avec les autorités nationales chargées du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, sur la coordination et l'exécution des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, l'accent étant mis sur les programmes de réinsertion communautaire	Oui Grâce à une participation régulière aux réunions des comités de liaison organisées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avec d'autres partenaires clefs, y compris le Comité de coordination des opérations, sur la coordination et la mise en œuvre du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, y compris le traitement des certificats de sortie et de désarmement, et sur la reconduction de 1 341 éléments dans leurs communautés d'origine en attendant de futures possibilités de réinsertion communautaire
Destruction de 1 000 armes inutilisables collectées au cours du processus de désarmement, démobilisation et réintégration dans toutes les provinces de l'est, et remise des armes utilisables aux FARDC	1 435 Armes inutilisables détruites et 1 222 armes utilisables remises aux FARDC
12 réunions mensuelles avec les autorités nationales, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour coordonner le retrait de 1 500 enfants des groupes armés et leur transfert vers des centres de transit ou leurs communautés	18 Réunions avec les autorités nationales pour coordonner le retrait de 122 enfants des brigades intégrées des FARDC et de 951 autres des groupes armés
24 réunions bimensuelles avec les groupes militaires et les FARDC, les autorités civiles et les responsables communautaires sur les moyens d'accéder aux enfants faisant partie de groupes armés et de les libérer	26 Réunions (2 par mois en moyenne)
14 missions de terrain par mois pour déterminer si des enfants sont présents dans des groupes armés et obtenir leur libération	Non L'objectif n'a pas été atteint en raison de la précarité des conditions de sécurité et du manque d'accès aux groupes armés.
6 rapports sur les violations graves des droits de l'enfant, dont le recrutement d'enfants et la libération d'enfants des forces et groupes armés, conformément aux dispositions de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité	6 Rapports

Campagne d'information multimédia, y compris 24 interviews sur Radio Okapi, 1 interview sur le Web et 8 interviews vidéo, à l'intention de tous les groupes armés et des FARDC pour sensibiliser les combattants et informer le public sur les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration	Non L'objectif n'a pas été atteint, le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration ayant été suspendu par les autorités nationales.
Organisation, à l'intention des autorités nationales, en coordination avec les réseaux de femmes et l'équipe de pays des Nations Unies, de 4 ateliers sur de nouvelles approches soucieuses de l'égalité des sexes dans l'établissement des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration/désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réintégration, mettant l'accent sur les femmes associées aux combattants et les personnes à leur charge	4 Ateliers
Organisation, à l'intention de 500 ex-combattants et femmes qui leur sont associées, de 5 ateliers de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes sur la promotion de mécanismes pacifiques de règlement des conflits et de cohabitation pacifique au sein des communautés	10 Ateliers de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes à l'intention de 1 073 participants Le nombre d'ateliers plus élevé que prévu correspond à l'incorporation d'ateliers supplémentaires au programme des réunions ordinaires de sensibilisation dans les bureaux locaux.
Organisation de 4 sessions de sensibilisation aux comportements sexistes à l'intention de 400 participants, membres des réseaux de femmes et d'autorités locales, en vue de la réintégration des combattants et des personnes à leur charge dans l'est du pays	4 Sessions de sensibilisation aux comportements sexistes à l'intention de 494 participants

Réalisation escomptée 2.3 : Désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation de groupes armés étrangers se trouvant dans la République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total d'ex-combattants étrangers et de personnes à leur charge qui sont rapatriés (2009/10 : 22 502; 2010/11 : 24 504; 2011/12 : 32 193)

3 171 ex-combattants étrangers et personnes à leur charge ont été rapatriés en 2011/12, contre 2 002 en 2010/11, ce qui porte leur nombre total à 27 675.

Augmentation du nombre total d'enfants présents dans des groupes armés étrangers qui sont libérés et rapatriés (2009/10 : 213; 2010/11 : 251; 2011/12 : 371)

298 enfants ont été libérés en 2011/12, contre 58 en 2010/11, ce qui porte leur nombre total à 549.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'un appui logistique au rapatriement de 2 000 ex-combattants étrangers et personnes à leur charge vers leur pays d'origine	Oui	Appui fourni au rapatriement de 3 159 ex-combattants et personnes à leur charge dans 25 centres de désarmement et camps de transit Les prévisions ont été dépassées grâce à des mesures spéciales ciblant les transfuges du mouvement M23.
4 réunions de coordination avec la Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration en République démocratique du Congo	12	Réunions de coordination Le dépassement des prévisions s'explique par l'intensification des communications avec la Commission après la mutinerie du CNDP/M23. En outre : Des réunions de coordination hebdomadaires ont été tenues avec le coordonnateur de la Commission d'amnistie ougandaise concernant l'Alliance des forces démocratiques (ADF).
Organisation de 12 campagnes radiophoniques de sensibilisation à diffusion quotidienne, 1 campagne multimédia d'information des populations locales et de sensibilisation des combattants étrangers, et 6 campagnes d'information et de sensibilisation (distribution de dépliants en français, en lingala et en swahili, notamment dans 24 missions sur le terrain) à l'intention des combattants étrangers et des personnes à leur charge encore présents dans le pays	12 84 24 250 000	Campagnes radiophoniques de sensibilisation Émissions diffusées en kinyarwanda dans le cadre du programme radiophonique « Gutahuka » Missions sur le terrain Dépliants distribués
6 réunions avec les autorités nationales pour mettre au point un plan pour le rapatriement de combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda ou leur réinstallation temporaire en République démocratique du Congo	Non	Le produit n'a pas été exécuté parce qu'il n'a pas été possible de se mettre d'accord sur un plan d'action avec les chefs des groupes armés.
3 réunions avec les FARDC, représentées à la fois par l'état-major général et la structure militaire d'intégration, et les groupes armés étrangers pour assurer le recensement et la libération des enfants se trouvant encore dans les groupes armés	3	Réunions ont été tenues et ont abouti à la libération de 12 enfants détenus par les FARDC.
6 réunions avec les organismes des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge pour plaider en faveur du rapatriement des enfants dans leur pays d'origine et en surveiller le déroulement	6	Réunions

2 missions d'évaluation par mois pour examiner les cas signalés de recrutement d'enfants par les groupes armés étrangers

2 Missions d'évaluation ont été menées chaque mois (dans la province Orientale concernant la LRA, dans la province de l'Équateur concernant l'ADF et dans la province du Nord-Kivu concernant le M23 et les FDLR).

Réalisation escomptée 2.4 : Renforcement des contrôles aux frontières en République démocratique du Congo pour lutter contre le trafic d'armes et le commerce illicite des ressources naturelles

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de livraisons d'armes illégales interceptées par des inspecteurs de l'armement (2009/10 : 5; 2010/11 : 0; 2011/12 : 9)

La situation sur le terrain dans l'est du pays et des problèmes relatifs au commandement et au contrôle des FARDC ont compliqué la surveillance des livraisons.

Achèvement de la mise en service de 5 bureaux administratifs chargés de contrôler les activités d'extraction de ressources naturelles dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu (2009/10 : 5; 2010/11 : 5; 2011/12 : 5)

Quatre bureaux ont été construits à Djingala, Itebero, Rubaya et Mugogo; la construction d'un cinquième bureau à Numbi a été abandonnée au vu des conditions de sécurité et du fait que le site se trouvait dans une zone non protégée.

Augmentation du nombre de mineurs artisanaux sur le marché officiel de l'exploitation minière (2010/11 : 0; 2011/12 : 5 000)

Faute de zones se prêtant à l'exploitation artisanale et de centres de négoce des minerais en fonctionnement dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, les mineurs artisanaux n'ont pas eu accès au marché officiel.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Formation de 893 membres de la Police nationale congolaise à la surveillance des frontières, notamment à la collecte de renseignements, au respect des règles d'éthique et de déontologie, à l'utilisation de motos ou à la lutte antiémeute

615 Membres de la Police nationale congolaise ont été formés

Le chiffre est inférieur aux prévisions parce que les autorités nationales ont envoyé moins de policiers que prévu aux cours de formation.

15 inspections menées conjointement avec les forces de l'ordre du Gouvernement dans les aéroports, sur les pistes d'atterrissage, dans les ports maritimes et sur les axes routiers dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu pour contrôler le commerce des minerais

Non Le produit n'a pu être exécuté, faute d'agents de la police nationale disponibles pour diriger les équipes mixtes d'inspection.

8 patrouilles d'observateurs militaires par jour, pour contrôler les frontières avec le Rwanda et l'Ouganda

0,8 Patrouille par jour (en moyenne)

Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison du déplacement temporaire de 7 bases d'opérations de l'est à l'ouest du pays pendant les élections.

1 patrouille fluviale par jour pour contrôler les frontières avec le Rwanda

0,78 Patrouille par jour (en moyenne)

Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison du déplacement temporaire de 7 bases d'opérations de l'est à l'ouest du pays pendant les élections.

Composante 3 : appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme

27. Pendant la période à l'examen, la MONUSCO a soutenu les efforts du Gouvernement visant à renforcer la primauté du droit et accompli des progrès dans la mise en place d'un appareil judiciaire et d'un système pénitentiaire opérationnels, lesquels sont de plus en plus conformes aux normes internationales, et le renforcement des capacités du personnel judiciaire en matière d'administration et de gestion des tribunaux. Après les élections présidentielle et législatives de 2011, la Mission a également lancé un programme de formation des magistrats au contentieux électoral. La Mission, le PNUD et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont progressé dans l'élaboration d'un programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice. À la fin de la période à l'examen, le descriptif du projet n'avait pas encore été approuvé par le Gouvernement. Dans les provinces, les bureaux locaux de la MONUSCO ont apporté un appui aux acteurs de l'appareil judiciaire central en aidant les magistrats à organiser des audiences foraines et à conduire des inspections dans les établissements pénitentiaires. Pendant la période considérée, la MONUSCO a également appuyé le déploiement de 700 magistrats civils et militaires dans des juridictions reculées, de sorte que les personnes vivant en dehors des grands centres urbains puissent eux aussi bénéficier de la justice d'État. De plus, la MONUSCO a établi une carte de tous les tribunaux du pays indiquant à chaque fois s'ils sont en fonctionnement ou non. Grâce à l'action de ses cellules d'appui aux poursuites judiciaires, la MONUSCO a continué d'aider le Gouvernement à asseoir son autorité dans les zones d'où les groupes armés ont été chassés et à lutter contre l'impunité des crimes graves, tels que les viols de masse commis par des groupes armés illégaux ou des éléments des forces de sécurité congolaises. Cinq cellules d'appui aux poursuites judiciaires sont entrées en service à Bunia, Bukavu, Goma, Kindu et Kalemie. En plus des ressources fournies par la MONUSCO, le programme des cellules d'appui a reçu un don de 4,65 millions de dollars de la part du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et du Fonds pour la consolidation de la paix. Des progrès ont également été faits dans la lutte contre l'impunité des violations graves des droits de l'homme, notamment grâce à l'appui fourni à l'appareil judiciaire militaire. En plus du programme des cellules d'appui, la MONUSCO a fourni un appui aux enquêtes et aux audiences foraines organisées par les autorités judiciaires nationales, qui ont joué un rôle clef dans la lutte contre l'impunité. Si la viabilité du fichier d'auteurs de violations graves des droits de l'homme et des équipes mixtes d'inspection a fait naître, dans un premier temps, certaines inquiétudes, ces deux mécanismes ont pu être maintenus après réception des fonds nécessaires. Plus de 500 agents pénitentiaires ont été formés à l'administration des établissements pénitentiaires, à la sécurité carcérale et à la tenue des registres à Goma, Bukavu, Mahagi, Aru, Lubumbashi, Butembo, Beni et Makala, et à la prison de Ndolo. Outre l'appui apporté à la professionnalisation de la gestion des établissements pénitentiaires, la MONUSCO a coopéré avec les autorités pour améliorer les

infrastructures, les services de santé et la gestion des dossiers dans les prisons afin de réduire le nombre de cas de détention arbitraire ou irrégulière et d'y améliorer les conditions de vie. Dans les prisons de Bunia et de Goma, les hommes et les femmes, de même que les adultes et les mineurs, occupent des quartiers séparés. Les capacités des institutions de sécurité nationales ont été renforcées grâce à l'organisation à Kapalata, Kasangulu et Mugunga, d'un programme de formation de base à long terme à l'intention de 1 300 agents de la Police nationale congolaise et au recrutement par cette dernière de 7 560 femmes. Le suivi de 265 affaires de violation des droits de l'enfant impliquant des éléments des FARDC a montré que celles-ci avaient renforcé leurs moyens de lutte contre ces violations. Le principal problème rencontré a été le retard pris dans l'élaboration et l'approbation d'un plan d'action officiel visant à prévenir et à empêcher le recrutement d'enfants. Plusieurs mécanismes importants ont cependant été mis en place à cette fin.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès réalisés dans la lutte contre l'impunité et pour le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de cellules d'appui aux poursuites judiciaires déployées (2009/10 : non disponible; 2010/11 : 3; 2011/12 : 5)

Objectif atteint; deux cellules d'appui aux poursuites judiciaires ont été mises en place à Kalemie et à Kindu en 2011/12, ce qui a porté à 5 le nombre de cellules mises en place dans l'est du pays.

Séparation physique des hommes et des femmes ainsi que des mineurs et des adultes dans les prisons centrales de Bunia, Bukavu, Goma et Kinshasa (2010/11 : 1; 2011/12 : 2)

Les détenus ont été séparés physiquement à Bunia et à Goma; au lieu des prisons de Bukavu et de Kinshasa, c'est celle de Kikwit (province du Bandundu) qui a été réaménagée.

Augmentation du nombre de condamnations pour violations graves des droits de l'homme (2009/10 : 337; 2010/11 : 360; 2011/12 : 400)

Objectif atteint; 224 condamnations en 2011/12 (424 au total) contre 360 en 2010/11.

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

Réunions mensuelles avec le Gouvernement sur le réaménagement des infrastructures pénitentiaires pour assurer la séparation des hommes et des femmes et des mineurs et des adultes dans les prisons

Oui Les réunions ont porté sur des questions liées au réaménagement et à l'amélioration des infrastructures pénitentiaires dans les provinces de l'Équateur, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema.

Un projet à effet rapide de réaménagement des infrastructures pénitentiaires pour assurer la séparation des hommes et des femmes et des mineurs et des adultes dans les prisons des provinces ci-après : province Orientale, Sud-Kivu, Nord-Kivu et Katanga

3 Projets à effet rapide ont été mis en œuvre dans les prisons des provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et du Katanga.

90 missions mixtes d'investigation menées en coopération avec les autorités judiciaires nationales en vue de poursuivre les auteurs de violations graves des droits de l'homme

Organisation de 40 ateliers sur les droits de l'homme avec les autorités nationales et des organisations locales de la société civile

Déploiement de 2 cellules supplémentaires d'appui aux poursuites judiciaires, comprenant du personnel militaire et civil de la MONUSCO, pour aider les autorités des FARDC chargées de la justice militaire à engager des poursuites contre les personnes arrêtées par les FARDC

3 ateliers et 2 stages de formation à l'intention de 1 000 femmes juristes et membres du personnel judiciaire sur les questions d'égalité des sexes et l'appui judiciaire aux victimes d'actes de violence sexuelle et sexiste

32 Missions mixtes d'investigation ont été menées dans la province Orientale, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Le chiffre est inférieur aux prévisions en raison des difficultés rencontrées par le pays pour financer les missions mixtes.

225 Ateliers organisés avec les autorités nationales et des représentants de la société civile locale

Le chiffre est supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation du nombre d'ateliers de formation à l'intention de la société civile, l'accent ayant été mis sur le processus électoral.

2 Cellules d'appui aux poursuites judiciaires déployées à Kalemie (province du Katanga) et Kindu (province du Maniema)

3 Ateliers et 2 stages de formation organisés à l'intention de 392 juristes (dont 163 femmes) et membres du personnel judiciaire à Bukavu, Bunia, Goma, Kinshasa et Kisangani, visant à renforcer les capacités des participants à mieux protéger les droits des femmes et des filles

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès sur la voie de l'amélioration des capacités et de la responsabilisation des forces de sécurité congolaises

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre de cas signalés de violations des droits de l'enfant attribuées aux FARDC, y compris l'utilisation d'enfants (2009/10 : 735; 2010/11 : 744; 2011/12 : 500)

265 cas signalés de violations des droits de l'enfant; cette baisse s'explique par la réduction du nombre d'enfants recrutés par les FARDC, grâce à une série de contrôles de leurs contingents et à la mise en œuvre de vastes campagnes de sensibilisation par la MONUSCO.

Augmentation du nombre de fiches sur les auteurs de violations graves des droits de l'homme afin de faciliter la mise en œuvre de la politique de soutien conditionnel de la Mission (2009/10 : 50; 2010/11 : 150; 2011/12 : 300)

Objectif atteint; 549 fiches établies en 2011/12 contre 150 en 2010/11 et 79 individus fichés inscrits sur une liste noire conformément à la politique de soutien conditionnel de l'ONU; cette augmentation s'explique par le renforcement des mécanismes visant à faire répondre les forces de sécurité nationales des violences dont elles sont accusées.

Création et utilisation d'un mécanisme de contrôle préalable à la sélection de candidats à des postes clefs dans les forces armées par le Gouvernement et les FARDC

Les lois définissant les conditions à remplir pour être engagé comme policier et l'organisation et le fonctionnement des forces armées ont été établies et adoptées en 2011/12. Il n'y a cependant pas eu de progrès dans la création d'un mécanisme de contrôle préalable à la sélection de candidats à des postes clefs dans les forces armées.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Offre de conseils aux hauts responsables militaires, dans le cadre de réunions trimestrielles, sur des affaires concernant des fautes, crimes et exactions commis par des membres des FARDC, y compris des violations graves des droits de l'enfant	Oui	Organisation de réunions mensuelles avec les hauts responsables militaires à Kinshasa et dans les bureaux locaux, concernant des violations graves commises dans les provinces de l'Équateur, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Bandundu et la province Orientale
5 séminaires de formation de formateurs sur le renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes aux niveaux national et provincial organisés à l'intention des FARDC en collaboration avec la Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, l'équipe de pays des Nations Unies et les parties prenantes concernées	3	Stages de formation et séminaires ayant accueilli 130 participants (dont 115 femmes) ont été tenus aux fins de favoriser la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes sur le lieu de travail au niveau national et 1 séminaire de formation des formateurs auquel ont participé 25 personnes (dont 2 femmes).
Création d'un fichier d'auteurs de violations graves des droits de l'homme	Oui	Le fichier comporte 2 886 fiches d'auteurs de violations graves des droits de l'homme.
Organisation de 5 cours sur le système de justice militaire, à l'intention de 200 participants, y compris des officiers et des soldats des forces de sécurité congolaises et d'autres acteurs concernés	5	Cours sur le système de justice militaire, dont 3 à l'intention de 343 membres des FARDC, concernant la déontologie militaire, et 2 à l'intention de 100 officiers des FARDC, concernant la protection des enfants, en particulier les enfants associés à des forces armées ou des groupes armés
Forums mensuels d'ambassadeurs pour aider les partenaires internationaux à définir une vision et un message communs à l'appui des efforts de réforme du secteur de la sécurité menés par le pays, et à mettre au point une stratégie conjointe avec les autorités congolaises	Non	Le produit n'a pas été exécuté, les réunions ayant dû être suspendues du fait de la précarité de la situation politique et des conditions de sécurité.
Réunions mensuelles du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité pour améliorer la collaboration et la coordination d'ensemble au niveau technique entre les responsables de la réforme du secteur de la sécurité et les parties prenantes du pays, avec la participation des autorités congolaises	7	Réunions tenues par le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité sur différents sujets, notamment la capacité de la police nationale à assurer la sécurité des élections et l'appui que lui apportent à cette fin les partenaires internationaux

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès dans la mise sur pied d'une police nationale compétente et responsable*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de femmes dans les rangs de la Police nationale congolaise (2009/10 : non disponible; 2010/11 : 621; 2011/12 : 6 500)

7 560 femmes ont été recrutées par la Police nationale congolaise en 2011/12; le nombre prévu a été dépassé grâce à la conduite d'une campagne de recrutement dans des zones reculées.

Augmentation du nombre total de membres de la Police nationale congolaise ayant bénéficié d'une formation de base à long terme (2010/11 : 500; 2011/12 : 1 500)

1 300 agents de la Police nationale congolaise ont suivi une formation de base à long terme à Kapalata, Kasangulu et Mugunga; le fait que le chiffre soit moins élevé que prévu s'explique par la capacité limitée du centre de Mugunga.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
11 ateliers de sensibilisation aux niveaux national et provincial sur les pratiques sexistes au sein de la Police nationale congolaise au cours desquels seront formulées des recommandations en vue de l'amélioration de la situation	9	Ateliers de sensibilisation sur les pratiques sexistes organisés à l'intention de 850 agents de la Police nationale (dont 329 femmes) Le résultat est inférieur aux prévisions parce qu'il n'a pas été nécessaire d'organiser d'ateliers à Foma et à Kisangani, où des ateliers ont été organisés par d'autres partenaires de la Police nationale.
3 ateliers de formation de formateurs sur le renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes (1 au niveau national et 2 au niveau provincial) à l'intention de la Police nationale congolaise, en collaboration avec la Mission de police de l'Union européenne et l'équipe de pays des Nations Unies	1	Atelier de formation des formateurs sur le renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes Le fait que le chiffre soit moins élevé que prévu s'explique par l'annulation d'un séminaire au niveau national et d'un autre au niveau provincial compte tenu de l'organisation de 9 ateliers de sensibilisation aux pratiques sexistes (voir produit précédent) auxquels les formateurs ont également participé.
Participation quotidienne au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de la police et de projets tendant à procéder à certaines modifications sous l'égide du Comité directeur de la réforme de la police	Oui	Dans le cadre de l'élaboration d'un projet de loi sur le statut et la carrière des policiers, de 9 missions de suivi et d'évaluation du recensement des effectifs de police, de 7 opérations de suivi et d'évaluation de projets de police de proximité et de la rédaction d'un document sur la création d'organes chargés de mettre en œuvre la réforme de la police
2 496 patrouilles effectuées conjointement par les unités de police constituées et de la Police nationale congolaise dans les zones prioritaires	3 268	Patrouilles effectuées conjointement avec la Police nationale Le dépassement des prévisions s'explique par le transfert d'unités de police constituées dans le Sud-Kivu en raison d'une amélioration des

Organisation de 480 réunions avec des hauts responsables de la Police nationale congolaise à Kinshasa et dans les provinces afin de les conseiller sur les affaires disciplinaires et les crimes et exactions correspondants, y compris les crimes contre des enfants et des personnes vulnérables, impliquant des agents de la police	500 Réunions tenues avec des hauts responsables de la Police nationale congolaise aux niveaux national et provincial (468 dans les 18 secteurs et sous-secteurs et 32 au quartier général, à Kinshasa)
--	--

Réalisation escomptée 3.4 : Progrès dans la mise en place d'un appareil judiciaire et d'un système pénitentiaire opérationnels et conformes aux normes internationales

Indicateurs de succès effectifs

Indicateurs de succès prévus

Mise en œuvre d'un programme pluriannuel conjoint des Nations Unies d'appui à la justice et, dans ce cadre, renforcement des capacités d'au moins 10 établissements pénitentiaires à Kinshasa, dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri (2009/10 : 0; 2010/11 : 0; 2011/12 : 1)	L'avant-projet de document détaillant les contributions que la MONUSCO, le PNUD et l'ONUSD pourraient apporter au renforcement de la justice dans leur domaine d'action respectif a été présenté aux autorités nationales.
Augmentation du nombre d'agents pénitentiaires ayant bénéficié d'une formation dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, la province Orientale et le Katanga, ainsi qu'à Kinshasa (2009/10 : 171; 2010/11 : 225; 2011/12 : 450)	Objectif atteint; 540 agents pénitentiaires ont été formés à l'administration des établissements pénitentiaires, à la sécurité carcérale et à la tenue des registres
Construction et remise en état de 6 établissements de l'administration judiciaire dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema, le Katanga et la province Orientale	6 établissements de l'administration judiciaire ont été construits, dont 4 tribunaux de paix et 2 salles d'audience du tribunal de grande instance à Goma, et 1 salle d'audience du tribunal de grande instance de Kananga.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Création et mise en fonction d'un mécanisme conjoint ONU-République démocratique du Congo pour l'application du programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice, axé sur le développement de l'appareil de justice pénale – police, justice et prisons – dans les zones touchées par les conflits et la mise en place à Kinshasa d'une capacité centrale d'appui stratégique au programme	Non	Le produit n'a pu être exécuté parce que les autorités nationales n'ont pas encore approuvé le programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice.

Réunions bihebdomadaires avec les autorités nationales sur la mise en place d'un système pénitentiaire soucieux de la problématique hommes-femmes	Oui	Réunions tenues pour appeler l'attention des autorités des provinces sur l'importance de faire surveiller les détenues par des agents pénitentiaires de sexe féminin
5 stages de formation à l'intention de 90 agents pénitentiaires dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Katanga et la province Orientale, ainsi qu'à Kinshasa	4	Stages de formation organisés à l'intention de 92 agents pénitentiaires dans le Nord-Kivu, la province Orientale, le Maniema et le Katanga
1 rapport d'évaluation annuel sur le programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice	1	Rapport d'évaluation annuel
6 ateliers à l'intention d'acteurs de la justice pour mineurs, aux fins d'aider le Comité de suivi de la justice juvénile à mettre en œuvre la nouvelle loi relative à la protection des enfants	6	Ateliers
10 stages de formation à l'intention de 600 membres du personnel judiciaire (magistrats, greffiers, personnel administratif et enquêteurs de police judiciaire) sur l'administration et la gestion des tribunaux, la gestion des dossiers et du greffe, l'éthique judiciaire et les techniques d'enquête, pour les préparer à assumer leurs fonctions dans les régions	Oui	Ont été organisés : 4 stages de formation à l'intention de 117 magistrats, 6 stages à l'intention de 227 membres du personnel judiciaire sur l'administration et la gestion des tribunaux et 1 stage à l'intention de 130 enquêteurs de police judiciaire. Le nombre de personnes ayant bénéficié des stages de formation est inférieur aux prévisions, la priorité ayant été accordée aux préparatifs des élections à la suite de la décision prise par le Gouvernement et la MONUSCO de former les magistrats au contentieux électoral
120 réunions avec des partenaires internationaux et congolais pour coordonner les activités et mobiliser des ressources pour la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, le plan de stabilisation et de reconstruction du Gouvernement pour les régions de l'est et le programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice	157	Réunions Le dépassement du nombre de réunions prévues tient à l'amélioration des mécanismes de coordination entre la MONUSCO, le Ministère de la justice et l'équipe de pays des Nations Unies.

Composante 4 : institutions démocratiques et consolidation de la paix

28. Si le rétablissement de l'autorité de l'État et la consolidation de la paix ont enregistré des progrès, l'autorité de l'État est toutefois restée fragile dans de vastes portions du pays. En outre, le processus de décentralisation a pris du retard et les élections provinciales et locales ont été différées. Il est demeuré fort difficile de consolider l'autorité légitime de l'État de façon à lui donner les moyens de prévenir et gérer les conflits, de renforcer la cohésion sociale et d'offrir à la population des options économiques autres que la guerre. Pendant l'exercice considéré, les activités de la MONUSCO ont essentiellement porté sur divers aspects des élections présidentielle et législatives. Tout au long de la période électorale, la Mission a

appuyé les efforts visant à promouvoir le dialogue et à favoriser le processus démocratique. Selon les missions internationales et nationales d'observation, les élections ont toutefois été entachées d'irrégularités, voire de cas de fraude, ce qui a suscité de nombreuses critiques de la part des acteurs nationaux et de la communauté internationale et fait largement douter de la crédibilité des institutions mises en place après ces élections; en d'autres termes, la consolidation des institutions démocratiques que l'on attendait n'a que partiellement eu lieu. En outre, la Commission électorale indépendante a perdu toute crédibilité en tant qu'organe électoral indépendant. Le climat politique tendu qui a marqué la période qui a suivi les élections, caractérisé par un dialogue très restreint entre les acteurs politiques, a été en partie apaisé par la formation du nouveau Gouvernement et le lancement des travaux de l'Assemblée nationale nouvellement constituée, auxquels ont participé plus d'une centaine de partis politiques et plusieurs membres de l'opposition au sein des bureaux de l'Assemblée. Bien que celle-ci ait adopté le budget de l'exercice 2012, la réforme de la décentralisation n'était pas à l'ordre du jour de la nouvelle session parlementaire, qui s'est tenue de mars à juillet 2012. En mars et avril, une mutinerie d'anciens éléments du CNDP intégrés aux FARDC – le Mouvement du 23 mars – a éclaté dans les deux provinces du Kivu; les mutinés armés se sont heurtés aux FARDC dans les territoires de Rutshuru et de Masisi et ont pris le contrôle de facto de certaines parties du territoire de Rutshuru. La flambée de violence qui a suivi avait fait, à la fin de juin 2012, plus de 220 000 déplacés. Afin d'aider les autorités congolaises à localiser les zones à risque, la MONUSCO a continué de recenser les zones où la consolidation de la paix était menacée par un conflit armé. Plus d'un millier de conflits relevés dans 11 provinces ont été localisés, identifiés, classés par catégories et hiérarchisés. La Mission a aidé les administrations provinciales et les organisations de la société civile à améliorer la coordination et à trouver des solutions durables et, à cette fin, des projets pilotes ont été mis en œuvre par 44 commissions locales de coordination et d'arbitrage dans au moins 13 secteurs. Elle a continué d'appliquer la stratégie de règlement des conflits décrite dans le Programme de consolidation de la paix, qui vise à créer des conditions durables propices à la consolidation de la paix. Elle a renforcé ses partenariats avec la société civile de façon à promouvoir le dialogue entre la population locale et les administrations publiques et à favoriser l'application du principe de responsabilité et la transparence dans les processus de planification participative, l'évaluation des progrès du développement, les activités de reconstruction et le règlement des conflits.

Réalisation escomptée 4.1 : Consolidation de l'autorité de l'État dans l'ensemble de la République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en place du Programme de consolidation de la paix

Le Programme de consolidation de la paix a été mis au point mais devait encore être approuvé par le nouveau Gouvernement à la fin de l'exercice considéré.

Mise en place du cadre du processus de décentralisation et de stabilisation

Le cadre de décentralisation n'a pas pu être mis en place en raison de retards dans l'adoption des textes de loi nécessaires; une révision de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation a toutefois été lancée en vue d'appuyer le plan de stabilisation et de reconstruction.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
60 missions (4 missions x 15 régions) pour localiser les conflits locaux, identifier les acteurs en jeu, rassembler des informations et les communiquer aux principales parties prenantes	100	6 missions en moyenne par secteur Chiffre supérieur aux prévisions en raison de l'accroissement du nombre de demandes d'aide émanant d'autorités provinciales et d'organisations de la société civile pour le repérage et le règlement de nouveaux conflits locaux, en particulier dans les provinces de l'Équateur, du Bandundu, du Kasaï oriental, du Kasaï occidental, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et la province Orientale, et de l'exécution d'activités de proximité supplémentaires destinées à renforcer les capacités des autorités et des collectivités locales en matière de règlement des conflits et de cartographie et d'analyse des conflits locaux
Organisation d'un forum réunissant les principales parties prenantes, notamment celles appartenant à la société civile, pour promouvoir un débat politique équilibré auquel soit associée l'opposition parlementaire et extraparlamentaire	Oui	Organisation de 93 réunions visant à promouvoir la création d'un climat propice au déroulement pacifique des élections, qui ont abouti à la signature du code de conduite par 256 partis politiques
Organisation de 15 ateliers dans chacune des 15 régions, afin de former 750 membres des autorités locales et de la société civile, notamment des organisations de femmes, à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue communautaire et au renforcement des capacités des comités provinciaux de règlement des conflits	43	Ateliers organisés, auxquels ont assisté 871 responsables locaux et membres des autorités locales et de la société civile, la participation des organisations de femmes ayant été privilégiée Le nombre d'ateliers organisés est supérieur aux prévisions en raison des nouvelles demandes de soutien qu'ont adressées les autorités provinciales et les organisations de la société civile après que la Mission a mené à bonne fin sa stratégie de repérage et de règlement des conflits dans le pays, ainsi que des nouveaux besoins d'appui et du renforcement du partenariat avec les parties prenantes congolaises.
Organisation, à l'intention des autorités locales et des comités provinciaux de développement, de 15 petits ateliers de renforcement des capacités en matière de décentralisation, de gouvernance politique, administrative et économique, de planification, de budgétisation et de coordination du développement local et du relèvement rapide	15	Petits ateliers de renforcement des capacités sur la gouvernance décentralisée, les compétences administratives, la budgétisation et la planification, tenus dans 7 provinces à l'intention de 345 participants

Organisation de 45 ateliers de formation (3 ateliers x 15 régions) pour renforcer les capacités des organisations de la société civile en matière de gouvernance, de décentralisation, de gestion des conflits, de protection des civils, d'autonomisation des femmes, de moyens de subsistance et de gestion de projets

120 réunions avec des représentants du Gouvernement et des parlementaires sur l'élaboration de politiques et de processus visant à l'adoption de textes législatifs fondamentaux dans les domaines institutionnel et économique

100 réunions à Kinshasa et dans les provinces pour user de bons offices auprès d'anciens chefs de groupes armés et les convaincre de participer au débat politique et au jeu politique national

100 réunions dans toutes les provinces avec des membres de la société civile, notamment des représentants des organisations de femmes et des chefs religieux, pour promouvoir le dialogue et le processus démocratique

500 réunions aux niveaux national et provincial pour promouvoir le dialogue et la recherche du consensus

100 réunions pour appuyer et conseiller les institutions, les communautés et la société civile locales, notamment les organisations de femmes, en matière de règlement des conflits intercommunautaires

5 ateliers sur le renforcement des capacités des commissions des assemblées provinciales chargées des questions liées à la problématique hommes-femmes et à la parité des sexes

46 Ateliers destinés à mettre en place 20 groupes thématiques composés d'organisations de la société civile, dans 7 régions; renforcement des capacités des groupes thématiques à l'échelon provincial et local, dans 11 provinces; et 25 rencontres destinées à sensibiliser les jeunes au déroulement pacifique des élections, dans les grandes villes, à l'intention de 2 854 participants, dont 1 050 jeunes

86 Réunions avec des représentants du Gouvernement et des parlementaires à Kinshasa et dans les provinces, qui ont contribué à l'adoption de textes législatifs fondamentaux dans les domaines institutionnel et économique; adoption de la loi électorale et des annexes à celle-ci; amendement des lois sur le statut des militaires et des magistrats; et adoption de la loi sur l'administration provinciale

100 Réunions

84 Réunions avec des membres de la société civile sur le processus électoral

239 Réunions

Chiffre inférieur aux prévisions en raison du report des élections provinciales

180 Réunions

Chiffre supérieur aux prévisions en raison du renforcement du partenariat entre les autorités provinciales et locales et les organisations de la société civile, qui demandent davantage de stratégies communes en vue de régler les conflits locaux

4 Ateliers, dont 3 à Bukavu, Goma et Kisangani, à l'intention des assemblées provinciales, et 1 à Kinshasa à l'intention de l'Assemblée nationale, en vue de la création d'une commission permanente sur la problématique hommes-femmes, la parité des sexes, la famille et les enfants

48 réunions avec les institutions financières gouvernementales et internationales pour les conseiller sur les incidences politiques de leurs programmes d'assistance sociale et économique dans le pays

48 Réunions avec des représentants des institutions financières et des décideurs nationaux, dont 2 conférences internationales sur la gouvernance du secteur minier

Réalisation escomptée 4.2 : Progrès dans la consolidation de la démocratie

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Déroulement satisfaisant des élections générales

L'élection présidentielle et les élections à l'Assemblée nationales ont eu lieu en novembre 2011. Les élections aux assemblées provinciales et aux postes de sénateur et de gouverneur ont toutefois été reportées, afin que le processus électoral puisse être évalué et amélioré.

Fourniture en temps voulu d'un appui technique et logistique, notamment pour la distribution du matériel électoral et le déploiement du personnel

La Mission a fourni, tout au long du processus électoral, des conseils techniques au personnel technique et administratif de l'autorité électorale, ainsi qu'un appui logistique conforme au plan logistique commun de la Commission électorale indépendante et de la MONUSCO, qui est régulièrement mis à jour.

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

Fourniture d'une assistance à la Commission électorale indépendante pour l'enregistrement des candidatures à l'élection présidentielle et aux élections aux assemblées nationale et provinciales (auxquelles devraient participer au moins 10 000 candidats)

Oui Fourniture de conseils à la Commission électorale pour l'enregistrement de 18 844 candidats aux élections aux assemblées nationale et provinciales, et de 11 candidats à l'élection présidentielle

Fourniture de conseils à la Commission électorale pour la production de 120 millions de bulletins de vote et leur mise en place dans 55 000 bureaux de vote à travers tout le pays, pour 4 élections au suffrage direct

70 Bulletins de vote imprimés et distribués à millions 63 835 bureaux de vote et 16 000 centres de vote

Chiffre inférieur aux prévisions en raison du report des élections provinciales

Fourniture de conseils à la Commission électorale pour la sélection, le recrutement, la formation, l'envoi sur le terrain et la rémunération de 220 000 membres du personnel électoral

Oui Fourniture de conseils, de compétences et de supports de formation à 321 514 membres du personnel électoral, 3 101 formateurs intermédiaires, 38 912 responsables de centres de vote et 6 851 membres de centres de dépouillement, et sélection et rémunération de plus de 430 000 agents électoraux

Appui logistique à la distribution du matériel électoral à 200 sites

Oui Distribution du matériel électoral à 15 pôles et 96 antennes de distribution, à partir de grandes plateformes logistiques

Fourniture d'une assistance à la Commission électorale pour la tenue d'au moins 12 réunions ordinaires du Comité technique et des 6 réunions du Comité de pilotage pour mettre en commun l'information et se concerter au sujet du processus électoral ainsi que pour coordonner le financement avec les donateurs internationaux et le Gouvernement congolais

Fourniture de conseils à la Commission électorale concernant la campagne nationale d'éducation civique et électorale, ainsi que la participation des femmes au processus électoral

Fourniture de conseils à la Commission électorale par l'intermédiaire de réunions hebdomadaires dans 11 provinces et de réunions mensuelles dans 146 territoires à propos de l'organisation et de la tenue des élections et de l'éducation des électeurs

Production de rapports bimensuels à l'intention des partenaires du système des Nations Unies et des donateurs sur l'avancement du processus électoral national et local, et d'un rapport final sur le déroulement des élections générales à l'intention des partenaires des Nations Unies et du Gouvernement

6 réunions avec la Commission électorale, le Ministère de la justice, la Cour suprême et les donateurs membres du comité de pilotage en vue d'élaborer et de mettre en place une stratégie pour le règlement des contentieux électoraux

Production de rapports trimestriels sur les menaces pesant sur le processus électoral à l'intention des autorités nationales dans 1 700 localités

Oui Aide à la tenue de 10 réunions du Comité technique et de 6 réunions du Comité de pilotage; toutefois, en raison de contraintes opérationnelles, la Commission électorale a disposé de moyens insuffisants pour rencontrer les partenaires internationaux à toutes les étapes du processus électoral.

Oui Tenue hebdomadaire de réunions de l'équipe de travail sur l'éducation civique, qui ont permis de coordonner la campagne d'éducation civique, d'examiner les supports pédagogiques correspondants, de produire des messages radiodiffusés et d'assurer la couverture radio des élections, et ont été l'occasion de promouvoir la campagne intitulée « 100 000 candidats pour la République démocratique du Congo », en vue des élections provinciales et locales, ce qui a abouti à l'enregistrement de 2 277 candidates et à l'élection de 49 femmes au Parlement

Non Produit non exécuté parce que la Commission électorale n'avait pas les moyens nécessaires à la tenue de réunions hebdomadaires. La MONUSCO a toutefois organisé 622 réunions (528 au niveau provincial et 94 au niveau territorial).

Oui Production de rapports bimensuels et d'autres rapports de fond à l'intention des partenaires du système des Nations Unies et des donateurs

46 Réunions organisées à Kinshasa et dans les provinces
Chiffre supérieur aux prévisions en raison des grandes difficultés politiques qu'ont occasionnées les contentieux électoraux faute d'un mécanisme de coordination pour l'élaboration d'une stratégie de règlement des contentieux électoraux

Oui Élaboration de rapports sur l'évaluation des risques, qui ont été transmis aux autorités nationales, et coordination régulière des activités touchant à la sécurité du processus électoral avec les autorités nationales concernées

Fourniture de bons offices, notamment grâce à des réunions régulières avec les principales parties prenantes, pour résoudre d'éventuels différends et contentieux liés au processus électoral, y compris pendant la période postélectorale (résultats des élections et période de transition entre le Gouvernement actuel et celui qui aura été élu)

Oui Tenue de 157 réunions avec la Commission électorale, les autorités publiques et les candidats, pour examiner certaines questions fondamentales du processus électoral à Kinshasa, dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, la province Orientale et le Kasai occidental

Composante 5 : appui

29. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a continué de fournir des services efficaces et efficients dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour aider la Mission dans l'exécution de son mandat, en livrant les produits connexes et en améliorant la qualité des services, tout en réfléchissant aux moyens de réaliser des gains d'efficacité. Un appui a été fourni à 726 observateurs militaires, 16 961 membres des contingents, 325 agents de la Police des Nations Unies, 1 029 membres des unités de police constituées et 70 agents fournis par des gouvernements, ainsi qu'à 4 425 membres du personnel civil, y compris occupant des emplois de temporaire, et à 592 Volontaires des Nations Unies. Au cours de l'exercice 2011/12, la MONUSCO s'est chargée : d'assurer l'efficacité du transport par la route de 36 894 passagers, dont des membres du personnel civil, militaire et de police, ainsi que de 5 336 tonnes de matériel appartenant aux contingents et aux Nations Unies et des marchandises connexes; d'améliorer la gestion des biens durables; de réduire le nombre d'accidents de la route en appliquant un programme plus rigoureux d'évaluation des aptitudes à la conduite; d'organiser des campagnes de sensibilisation des conducteurs et de sécurité routière; d'améliorer la fiabilité des données et la capacité de stockage en faisant appel à des centres informatiques virtuels; et de renforcer la mise en œuvre des programmes de déontologie et de discipline et de sensibilisation au VIH/sida. En outre, la composante appui a apporté un soutien technique et logistique en vue de l'organisation des élections nationales et locales (transport par avion de 2 878 tonnes de matériel destiné aux élections et transport de 343 observateurs électoraux et 8 242 autres passagers), fourni un appui logistique aux missions des équipes mixtes de protection des civils et des équipes d'enquête mixtes, aux assistants chargés de la liaison avec la population locale, aux cellules d'alerte rapide et aux bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires, et continué d'aider les FARDC dans le cadre d'opérations conjointes (431 000 litres de diesel, 1,6 million de kilogrammes de rations sèches, 18 630 repas tout prêts et appui aérien pour un montant de 1,4 million de dollars). Enfin, la Mission a continué de fournir des services efficaces d'administration du personnel, de formation, de gestion financière, de santé, d'entretien et de construction de locaux à usage de bureaux et de logements, d'approvisionnement et de réapprovisionnement.

Réalisation escomptée 5.1 : L'appui fourni à la Mission sur les plans logistique et administratif et dans le domaine de la sécurité est plus efficace et plus rationnel.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Installation de systèmes de communication pour 66 assistants chargés de la liaison avec la population locale et 77 bases opérationnelles temporaires ou bases opérationnelles de compagnie dans les zones d'opérations d'importance critique

30 assistants chargés de la liaison avec la population locale ont été équipés de systèmes de communication; le chiffre est inférieur aux prévisions parce que certains systèmes de communication avaient déjà été installés et que les assistants travaillant au siège régional et dans d'autres sites d'opérations communs pouvaient bénéficier de matériel de communication partagé.

Des systèmes de communication ont été installés dans 71 bases opérationnelles temporaires ou bases opérationnelles de compagnie; le chiffre est inférieur aux prévisions en raison de la précarité des conditions de sécurité dans certaines zones critiques.

Réduction des stocks de biens durables vétustes entreposés depuis plus de 12 mois (2009/10 : 5,8 %; 2010/11 : 13,5 %; 2011/12 : 10 %)

Les stocks de biens durables vétustes entreposés ont été réduits de 11 %; le pourcentage est supérieur aux prévisions car certains biens n'ont pas été utilisés en raison de retards enregistrés dans l'exécution de certains projets de construction, et la Mission a manqué de moyens pour déplacer des conteneurs maritimes et des logements préfabriqués reçus de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) de l'est du pays vers les autres régions.

Accroissement du nombre de consultations confidentielles et de tests de dépistage volontaire du VIH (2009/10 : 92; 2010/11 : 200; 2011/12 : 500)

Baisse du nombre de consultations confidentielles et de tests de dépistage volontaire du VIH (2011/12 : 52); le chiffre est inférieur aux prévisions à cause d'une pénurie de trousse de dépistage qui s'explique par le fait que toutes les trousse en stock sont venues à expiration en décembre 2011 et que les délais d'approvisionnement ont été longs.

Réduction de 12,5 % du nombre de cas d'exploitation et de violence sexuelles (2009/10 : 18; 2010/11 : 25; 2011/12 : 21)

Augmentation de 20 % du nombre de cas d'exploitation et de violence sexuelles (30 en 2011/12 contre 25 en 2010/11)

Réduction de 7,5 % du nombre d'accidents graves de la route occasionnant des frais de réparation d'un montant égal ou supérieur à 500 dollars (2009/10 : 40; 2010/11 : 40; 2011/12 : 37)

Objectif atteint. Réduction de 37,5 % du nombre d'accidents graves de la route occasionnant des frais de réparation d'un montant égal ou supérieur à 500 dollars, grâce à l'application d'un programme plus rigoureux d'évaluation des aptitudes à la conduite et à des campagnes intensives de sensibilisation des conducteurs et de sécurité routière (25 cas en 2011/12 contre 40 en 2010/11)

Augmentation de 63 % du nombre de passagers et de 50 % du volume de marchandises transportés par voie routière plutôt qu'aérienne dans l'est du pays (2009/10 : 35 853 passagers et 14 000 tonnes de marchandises; 2010/11 : 39 000 passagers et 8 000 tonnes de marchandises; 2011/12 : 38 000 passagers et 11 500 tonnes de marchandises)

Diminution de % du nombre de passagers (36 984 en 2011/12 contre 39 000 en 2010/11) et de 33 % du volume de marchandises (5 336 tonnes en 2011/12 contre 8 000 en 2010/11) transportés par voie routière dans l'est du pays; cette diminution s'explique par la mauvaise qualité des routes et l'insécurité dans l'est du pays.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Déploiement de 77 radios mobiles à haute fréquence et 231 téléphones par satellite supplémentaires pour assurer des communications efficaces entre les équipes intégrées de la MONUSCO

Oui Déploiement de 12 radios mobiles à haute fréquence et 59 téléphones par satellite; le chiffre est inférieur aux prévisions en ce qui concerne les radios mobiles du fait de retards enregistrés dans la recherche d'organisations non gouvernementales partenaires pour l'élargissement du réseau d'alerte local aux zones reculées du Nord-Kivu et du district de l'Ituri dépourvues de réseaux de téléphonie mobile, et également pour ce qui est des téléphones par satellite, du fait de la mise en œuvre partielle du calendrier de patrouilles.

Application d'un système de ratios pour réduire les stocks excédentaires et d'une stratégie de distribution des marchandises selon la méthode du premier entré, premier sorti, et élaboration de plans d'achat reposant sur les taux de consommation et les stocks effectifs

Oui La Mission a continué d'appliquer le principe du premier entré, premier sorti, et a maintenu un ratio de stocks de 20,6 % pour les biens durables, conformément à la politique du Département de l'appui aux missions. Toutefois, le ratio des stocks pour les biens non durables n'a pas été pleinement atteint en raison des lacunes du système de gestion des stocks utilisé dans plusieurs entrepôts de divers sites, et de la variation des taux de consommation.

Formation sur la prévention du VIH et sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles à l'intention de 16 000 membres des contingents, stock permanent de 30 trousse de prophylaxie post-exposition dans les dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU et les hôpitaux de niveaux II et III appartenant aux contingents, et stock de 300 000 préservatifs masculins et 10 000 préservatifs féminins à la disposition de l'ensemble du personnel de la Mission

2 853 Militaires et policiers en tenue formés
Chiffre inférieur aux prévisions en raison du manque de formateurs internes
36 Trousse de prophylaxie post-exposition distribuées
68 838 Préservatifs masculins distribués
2 798 Préservatifs féminins distribués

Aide aux victimes, contacts avec les communautés, formation des hauts responsables en matière de déontologie et de discipline, formation des autres catégories de personnel sur la prévention, et suivi en cas de conduite répréhensible

Oui Aide à 6 requérants et/ou victimes d'exploitation sexuelle; tenue de 9 ateliers d'information à l'intention de la société civile; distribution, à la population locale et au personnel de la Mission, de 4 000 affiches, 14 500 brochures et

<p>Recours accru à des compagnies d'autocar privées pour la relève des contingents et acheminement par la route d'une plus grande partie du matériel appartenant aux contingents, du matériel des Nations Unies, du carburant et des matériaux de génie entre Entebbe, Bujumbura et Kigali et l'est et l'intérieur du pays</p>	<p>Non Transport de 36 984 membres des contingents par des compagnies d'autocar privées (contre 39 000 en 2010/11) entre Bunia et Entebbe, Goma et Bukavu, et Kigali et Bujumbura. L'acheminement par la route du matériel appartenant aux contingents, du matériel des Nations Unies, du carburant et des matériaux de génie vers l'est du pays a été limité du fait de la mauvaise qualité des routes et de l'insécurité.</p>
<p>Application d'un programme plus rigoureux d'évaluation des aptitudes à la conduite, lancement de campagnes de sensibilisation des conducteurs et de sécurité routière, contrôle quotidien des rapports de suivi des véhicules (CarLog), évaluation des rapports de sécurité sur les accidents ou incidents de la circulation, et application rigoureuse des sanctions prévues en cas de violation des règles et règlements de la MONUSCO régissant l'usage des véhicules</p>	<p>Oui Application d'un programme plus rigoureux d'évaluation des aptitudes à la conduite, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'échecs (73 en 2011/12 contre 59 en 2010/11); enregistrement de 398 accidents/incidents de la circulation, dont 65 accidents graves; suspension de 56 permis de conduire et émission de 5 avertissements; contrôle quotidien des chauffeurs par les superviseurs, notamment envoi automatique de rapports CarLog par voie électronique à ceux qui dépassent les limites de vitesse autorisées; création d'une commission pour la sécurité routière, chargée d'organiser des campagnes de sensibilisation des conducteurs et de sécurité routière, et publication de deux instructions administratives sur les sanctions applicables en cas d'infraction au code de la route</p>

Produits d'appui standard

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2011/12</i>	<i>Exécuté 2011/12</i>
Déploiement, relève et rapatriement du personnel militaire et de police et administration du personnel civil	19 815 membres des contingents (effectif autorisé), 760 observateurs militaires, 391 membres de la Police des Nations Unies, 1 050 membres	Effectif moyen de 16 961 membres des contingents, 726 observateurs militaires, 325 membres de la Police des Nations Unies, 1 029 membres des unités de police constituées, 70 membres du personnel fourni par des

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2011/12</i>	<i>Exécuté 2011/12</i>
	des unités de police constituées, membres du personnel fourni par des gouvernements et membres du personnel civil (dont des temporaires)	gouvernements et 4 495 membres du personnel civil (y compris des temporaires)
Contrôle du matériel appartenant aux contingents et des services de soutien logistique autonome	65 unités constituées inspectées dans le cadre des inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents	61 unités constituées inspectées dans le cadre des inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents
	540 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents transmis au Siège à des fins de remboursement	558 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents, dont 18 rapports d'inspection opérationnelle, transmis au Siège à des fins de remboursement
	4 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord	3 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord; la quatrième réunion a été repoussée en raison des nécessités de la Mission.
Comptabilisation de 100 % du matériel appartenant à l'ONU	100 % du matériel appartenant à l'ONU inspecté et comptabilisé	100 % du matériel appartenant à l'ONU inspecté et comptabilisé
Rations	6 367 680 rations journalières distribuées sur 71 sites	6 361 585 rations journalières distribuées sur 71 sites
Approvisionnement en carburant	28,2 millions de litres de carburant diesel, 1,2 million de litres d'essence et de kérosène et 53,5 millions de litres de carburacteur A-1	31 millions de litres de carburant diesel, 0,89 million de litres d'essence et de kérosène et 48,3 millions de litres de carburacteur A-1 Le produit relatif au carburant diesel est plus élevé que prévu du fait de l'utilisation accrue des groupes électrogènes à cause des coupures fréquentes de courant effectuées par le fournisseur public d'électricité. Le produit du carburacteur A-1 est inférieur aux prévisions en raison du déploiement de 54 appareils en moyenne, au lieu des 63 prévus au budget.
Entretien des locaux	115 locaux sur 20 sites	114 locaux sur 20 sites
Entretien des groupes électrogènes	901 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 415 appartenant aux contingents exploités et entretenus	901 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 415 appartenant aux contingents exploités et entretenus

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2011/12</i>	<i>Exécuté 2011/12</i>
Entretien des bâtiments préfabriqués	1 963 modules à parois dures, 956 modules à parois souples et 728 blocs sanitaires entretenus	2 129 modules à parois dures, 962 modules à parois souples et 712 blocs sanitaires entretenus Le nombre plus important que prévu de modules à parois dures et à parois souples s'explique par la reprise de 166 modules à parois dures et de 6 modules à parois souples de la MINURCAT.
Entretien et rénovation des routes	600 km de routes	410 km de routes Le produit est inférieur aux prévisions en raison des conditions de sécurité dans les deux Kivus et parce que la priorité a été donnée à l'appui aux élections.
Parc de véhicules	1 513 véhicules légers de transport de passagers, 1 056 autres véhicules et matériel divers	1 606 véhicules légers de transport de passagers, 1 014 autres véhicules et matériel divers Le nombre de véhicules légers est plus élevé que prévu pour les raisons suivantes : réception de 301 véhicules légers provenant de la MINURCAT, comptabilisation en pertes de 53 véhicules en instance et comptabilisation en pertes de 17 véhicules légers de transport de passagers reportée pour répondre à des besoins opérationnels. Le nombre moins élevé que prévu des autres véhicules est dû à la comptabilisation en pertes de 42 d'entre eux.
Parc d'aéronefs	63 appareils (21 avions et 42 hélicoptères)	54 appareils en moyenne (15 avions et 39 hélicoptères) destinés aux opérations régulières de la MONUSCO Le nombre d'avions est inférieur aux prévisions suite à l'arrêt de l'exploitation de 4 d'entre eux [2 avions-cargos (L-100) et 2 appareils de transport de passagers (AN-24)], remplacés par un avion plus efficace, le B-1900, tandis que le nombre moins élevé que prévu d'hélicoptères résulte du retard pris dans le déploiement des appareils militaires. En outre, 30 appareils (3 avions et 27 hélicoptères) ont été déployés pour l'appui aux élections présidentielle, législatives et provinciales. Toutefois, 3 avions et 95 % des hélicoptères ont été remis à disposition plus tôt que prévu parce que le cycle 2 du plan de déploiement mis en place en vue de l'appui aux élections a été allégé, le cycle 3 a été annulé et les élections provinciales ont été remises à plus tard.

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2011/12</i>	<i>Exécuté 2011/12</i>
Heures de vol	36 482 heures de vol	32 690 heures de vol, dont 2 556 dans le cadre de l'appui aux élections Le nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions s'explique par le déploiement d'un moins grand nombre d'appareils.
Installations aéroportuaires	15 sites	15 sites, dont 4 antennes locales, à Aru, Beni, Manono et Dongu
Installations médicales	16 dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU 1 poste de secours d'urgence et de premiers soins appartenant à l'ONU, 52 unités médicales de niveau I appartenant aux contingents 3 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents 1 hôpital de niveau III appartenant aux contingents 2 laboratoires appartenant à l'ONU 2 unités de radiologie appartenant à l'ONU	16 dispensaires de niveau I appartenant à l'ONU 1 poste de secours d'urgence et de premiers soins appartenant à l'ONU, 35 unités médicales de niveau I appartenant aux contingents Les chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par le rapatriement de militaires (dont des unités médicales). 3 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents 1 hôpital de niveau III appartenant aux contingents 2 laboratoires appartenant à l'ONU 1 unité de radiologie appartenant à l'ONU
Communications	1 réseau satellitaire 67 microterminaux VSAT 90 centraux téléphoniques 48 liaisons hertziennes 1 115 répéteurs-émetteurs HF et 154 répéteurs-émetteurs VHF	1 réseau satellitaire 74 microterminaux VSAT Le nombre supérieur aux prévisions résulte du déploiement de 7 systèmes supplémentaires pour optimiser et développer les services Internet dans 7 sites 90 centraux téléphoniques 44 liaisons hertziennes Le nombre inférieur aux prévisions résulte de l'arrêt de 2 liaisons hertziennes suite à la fermeture d'un site et de l'arrêt de 2 autres liaisons suite à la restructuration des réseaux. 1 141 répéteurs-émetteurs HF et 138 répéteurs-émetteurs VHF Le nombre plus élevé que prévu d'équipements HG s'explique par les besoins des réseaux d'alerte locale.

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2011/12</i>	<i>Exécuté 2011/12</i>
Données et cartes géographiques	11 000 cartes opérationnelles et thématiques et 40 cartes électroniques consultables en ligne produites	<p>Le nombre moins élevé de répéteurs-émetteurs VHF est dû au remplacement du réseau VHF classique, devenu obsolète, par le réseau de communication numérique Tetra</p> <p>11 675 cartes opérationnelles et thématiques produites</p> <p>Un plus grand nombre de cartes a été produit pour assurer l'appui électoral.</p> <p>5 cartes électroniques consultables en ligne réalisées à la demande du personnel militaire et civil</p> <p>En outre, 3 647 cartes opérationnelles et thématiques ont été produites pour les élections.</p>
	25 campagnes de levés topographiques utilisant le système de positionnement universel (GPS) et le système d'information géographique (SIG)	27 campagnes de levés topographiques utilisant les systèmes GPS et SIG réalisées pour répondre aux besoins opérationnels supplémentaires en Ituri et dans les deux Kivus
	40 sessions de formation au système GPS, au système SIG et à l'utilisation de cartes, destinées à 500 militaires et policiers	<p>48 sessions de formation aux systèmes GPS et SIG dispensées à 611 militaires et policiers, lors de la mise en place du système SIG, à Kinshasa et dans les deux Kivus</p> <p>Un plus grand nombre de formations a été dispensé pour répondre aux demandes des militaires et des policiers.</p>
	Données géospatiales collectées sur 45 000 km ² à des fins opérationnelles	Données géospatiales collectées sur 45 520 km ² à des fins opérationnelles
Informatique	362 serveurs	<p>49 serveurs</p> <p>Le nombre inférieur aux prévisions tient à la mise en œuvre du projet de virtualisation, qui s'est traduite par la comptabilisation en pertes de nombreux serveurs, remplacés par une infrastructure de mémoire virtuelle.</p>
	6 207 ordinateurs de bureau	<p>5 523 ordinateurs de bureau</p> <p>Le nombre inférieur aux prévisions provient de la comptabilisation en pertes des équipements dont l'utilisation avait été prolongée au-delà de leur durée de vie.</p>

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2011/12</i>	<i>Exécuté 2011/12</i>
	2 216 ordinateurs portables	2 346 ordinateurs portables Le nombre indiqué est supérieur aux prévisions parce que la comptabilisation en pertes d'un certain nombre d'entre eux a été repoussée en raison du retard pris dans la livraison des nouveaux modèles.
	494 imprimantes	559 imprimantes Leur nombre plus élevé s'explique par le déploiement de 65 imprimantes en réseau pour optimiser les impressions et réduire les besoins en imprimantes individuelles.
	546 expéditeurs numériques	Le nombre des expéditeurs numériques n'est pas indiqué car ils ont été reclassés dans la catégorie des biens non durables, leur coût unitaire étant inférieur à 500 dollars.
	744 commutateurs dans tous les réseaux locaux et 359 routeurs desservant le réseau longue portée	737 commutateurs et 229 routeurs Le nombre inférieur aux prévisions résulte de l'optimisation des réseaux locaux dans les principales plateformes d'échange.

Produits propres à la Mission, non standard ou spécialisés

<i>Produit</i>	<i>Prévu pour 2011/12</i>	<i>Exécuté en 2011/12</i>
Exploitation et entretien des stations de traitement des eaux usées	6 stations entretenues	6 stations entretenues
Exploitation et entretien d'installations de purification de l'eau	51 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et 123 appartenant aux contingents entretenues	51 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et 139 appartenant aux contingents ont été entretenues. Il y en a eu plus que prévu au titre des contingents en application du mémorandum d'accord, et pour répondre aux besoins de 2 contingents récemment déployés.
Flotte navale	3 barges avec pousseurs et 3 vedettes militaires	3 barges avec pousseurs et 3 vedettes militaires Plus 1 transporteur sur le Lac Tanganyika pour lutter contre les actes de piraterie en augmentation dans la région
Construction de clôtures autour des aéroports principaux	3 aéroports, à Goma, Bukavu et Bunia	Ce produit n'a pas été exécuté parce que les travaux de construction ont porté essentiellement sur le transfert des bureaux de la MONUSCO à Goma et Kisangani.

Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

30. Pendant l'exercice considéré, le Centre de services régional a continué de fournir des services logistiques et administratifs efficaces et efficients à la MINUAD, la MINUSS, la MONUSCO et la FISNUA dans le cadre des quatre projets initiaux : le contrôle des arrivées et des départs, le traitement des indemnités pour frais d'études, l'exploitation du centre régional de formation et de conférences et la gestion du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. Comme l'indique le tableau ci-après, le Centre de services régional a fourni plus de services que prévu pour les quatre projets pilotes.

Réalisation escomptée 5.2 : Appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Accélération des procédures de contrôle des arrivées et des départs (2009/10 : non disponible; 2010/11 : 12 jours; 2011/12 : 2 jours)	2 jours; la procédure de contrôle des fonctionnaires (toutes catégories confondues) qui arrivent au Centre de services régional avant d'être déployés dans leur lieu d'affectation respectif dure 2 jours ouvrables, à l'exception des journées d'initiation coordonnées par le Centre régional de formation et de conférence, le Département de la sûreté et de la sécurité et les services médicaux.
Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnités pour frais d'études (2009/10 : non disponible; 2010/11 : 5 mois; 2011/12 : 7 semaines)	Le délai moyen de traitement des demandes d'indemnités pour frais d'études a été de 7 semaines : de 4 à 6 semaines pendant la période creuse (de janvier à juin) et de 8 à 10 semaines pendant la période de pointe (de juillet à décembre).
Augmentation du nombre de membres du personnel de missions régionales participant aux activités organisées par le Centre de formation et de conférences (2009/10 : non disponible; 2010/11 : 2 000; 2011/12 : 3 000)	4 385 participants; ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique en partie par le fait que les journées d'initiation et les stages de formation de la MINUSS ont eu lieu à Entebbe.
Accroissement du nombre de vols régionaux coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2009/10 : non disponible; 2010/11 : 50; 2011/12 : 100)	292 vols; ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que la MONUSCO a annulé le contrat qu'elle avait conclu avec la société de transport pour le B-737, à la suite de l'accident survenu à Kinshasa. En conséquence, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a augmenté la fréquence des vols régionaux entre Entebbe, Al-Fasher et Nyala.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Contrôle des arrivées et des départs de 400 membres du personnel	2 127	Membres du personnel civil et militaire (847 Volontaires des Nations Unies, internationaux et nationaux, et 1 280 observateurs militaires et membres de la Police des Nations Unies). Le nombre plus élevé que prévu

		s'explique par le fait que l'ensemble des arrivées et des départs des membres du personnel de la MINUSS et des Volontaires des Nations Unies de la MONUSCO a été contrôlé par le Centre d'Entebbe, tout comme les arrivées des militaires et du personnel de police.
Traitement de 4 500 demandes d'indemnités pour frais d'études	5 575	Demandes d'indemnités pour frais d'études; ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que le nombre de fonctionnaires ayant droit à cette prestation a augmenté à la suite de l'harmonisation des conditions d'emploi.
80 sessions de formation et conférences régionales organisées pour 3 000 membres du personnel de missions régionales	173	Sessions de formation et conférences régionales, dont 51 journées d'initiation dispensée à 4 385 participants Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que les cours de formation et les journées d'initiation de la MINUSS ont eu lieu à Entebbe.
Coordination de 100 vols régionaux par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements	292	Vols régionaux coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que la MONUSCO a annulé le contrat relatif au B-737 qu'elle avait conclu avec la société de transport, à la suite de l'accident survenu à Kinshasa. En conséquence, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a augmenté la fréquence des vols régionaux entre Entebbe, Al-Fasher et Nyala, et un autre secteur a été ajouté aux destinations des vols régionaux de la MONUSCO.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des Etats-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	48 473,5	48 642,5	(169,0)	(0,3)
Contingents	437 930,4	420 710,9	17 219,5	3,9
Police des Nations Unies	22 217,1	21 333,3	883,8	4,0
Unités de police constituées	22 440,1	25 295,1	(2 855,0)	(12,7)
Total partiel	531 061,1	515 981,8	15 079,3	2,8

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	202 503,3	185 067,2	17 436,1	8,6
Personnel recruté sur le plan national	69 752,5	75 852,0	(6 099,5)	(8,7)
Volontaires des Nations Unies	30 369,7	28 471,0	1 898,7	6,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	11 579,7	11 408,7	171,0	1,5
Total partiel	314 205,2	300 798,9	13 406,3	4,3
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	4 776,8	4 352,8	424,0	8,9
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	236,8	559,3	(322,5)	(136,2)
Voyages	10 408,4	10 208,9	199,5	1,9
Installations et infrastructures	131 426,7	116 208,5	15 218,2	11,6
Transports terrestres	37 493,9	32 227,8	5 266,1	14,0
Transports aériens	341 146,3	282 813,5	58 332,8	17,1
Transports maritimes ou fluviaux	1 868,6	2 195,0	(326,4)	(17,5)
Communications	42 488,2	41 651,5	836,7	2,0
Informatique	12 997,2	15 272,2	(2 275,0)	(17,5)
Santé	15 003,5	17 630,0	(2 626,5)	(17,5)
Matériel spécial	6 145,8	5 073,8	1 072,0	17,4
Fournitures, services et matériel divers	35 727,6	32 476,7	3 250,9	9,1
Projets à effet rapide	1 500,0	1 497,3	2,7	0,2
Total partiel	641 219,8	562 167,3	79 052,5	12,3
Total brut	1 486 486,1	1 378 948,0	107 538,1	7,2
Recettes provenant des contributions du personnel	31 980,5	28 290,5	3 690,0	11,5
Total net	1 454 505,6	1 350 657,5	103 848,1	7,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	2 904,4	3 335,0	(430,6)	(14,8)
Total	1 489 390,5	1 382 283,0	107 107,5	7,2

^a Contribution de 3 335 000 dollars de la Fondation Hironnelle, couvrant des dépenses au titre des voyages, des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et de services divers à l'appui des services de radiodiffusion de la MONUSCO.

B. Dépenses du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	1 141,2	682,8	458,4	40,2
Personnel recruté sur le plan national	157,7	75,7	82,0	52,0

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Volontaires des Nations Unies	54,6	37,8	16,8	30,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Total partiel	1 353,5	796,3	557,2	41,2
Dépenses opérationnelles				
Consultants	–	–	–	–
Voyages	16,1	42,5	(26,4)	(163,8)
Installations et infrastructures	1 659,8	2 585,9	(926,1)	(55,8)
Transports terrestres	28,0	29,3	(1,3)	(4,8)
Transports aériens	–	–	–	–
Communications	19,8	3,7	16,1	81,4
Informatique	13,4	12,7	0,7	5,0
Santé	2,1	1,5	0,6	27,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2,8	11,5	(8,7)	(312,0)
Total partiel	1 742,0	2 687,1	(945,1)	(54,3)
Total brut	3 095,5	3 483,5	(388,0)	(12,5)
Recettes provenant des contributions du personnel	160,2	89,8	70,4	43,9
Total net	2 935,3	3 393,6	(458,3)	(15,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	3 095,5	3 483,5	(388,0)	(12,5)

31. Le dépassement des crédits alloués au Centre de services régional d'Entebbe tient principalement au coût plus élevé que prévu des services de conception et de la construction d'immeubles de bureaux, de locaux temporaires et de banques sur le site. Il a été compensé partiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du personnel civil, en raison du retard pris dans le recrutement ou le déploiement du personnel chargé du contrôle des arrivées et des départs et de l'exploitation du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

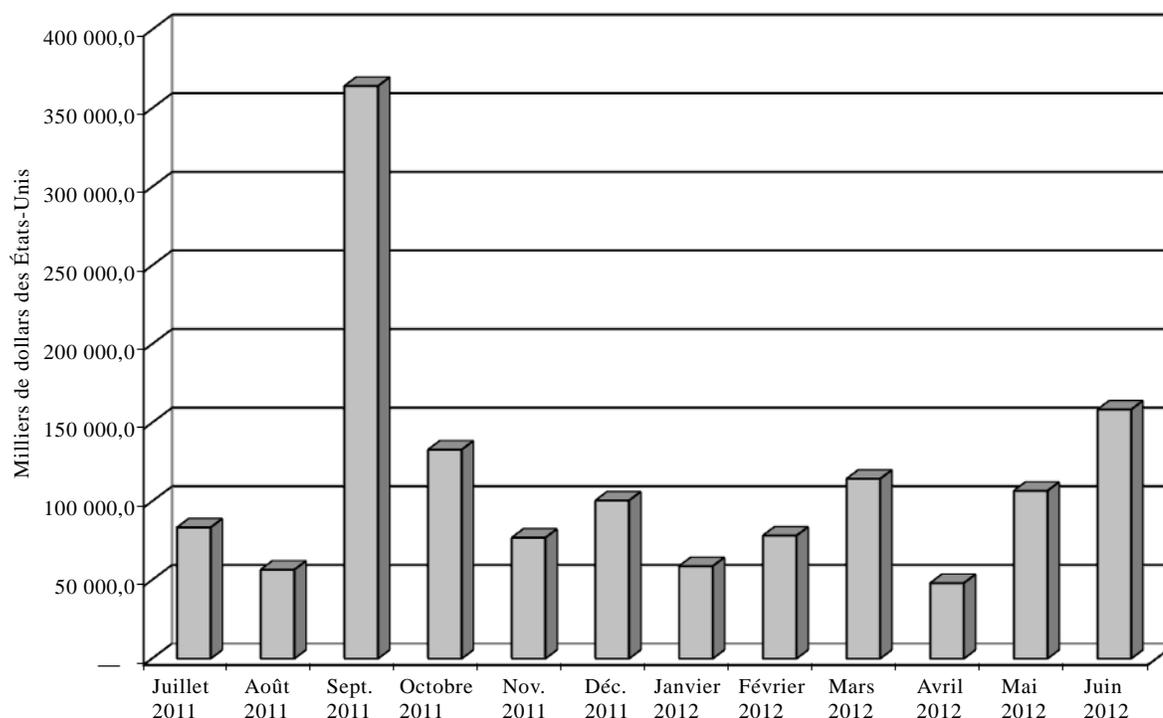
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Réaffectations		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	531 061,1	254,0	531 315,1
II. Personnel civil	314 205,2	(2 192,0)	312 013,2
III. Dépenses opérationnelles	641 219,8	1 938,0	643 157,8

Catégorie	Réaffectations		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
Total	1 486 486,1	–	1 486 486,1
Pourcentage de réaffectations			0,1

32. La réaffectation des ressources s'explique principalement par des dépenses opérationnelles supérieures aux prévisions, au titre : a) du remboursement des sommes dues aux pays fournisseurs de contingents au titre du soutien médical national, en raison du nombre plus élevé que prévu d'unités médicales relevant de cette catégorie; b) de l'acquisition de matériel de communication, en raison du remplacement du matériel VHF par du matériel de communication numérique Tetra et de l'acquisition de modem destinés à la transmission de données par satellite pour garantir une connexion de secours avec la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi (Italie) et la Base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne) lors de la mise en œuvre du progiciel de gestion intégré Umoja et des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Cette réaffectation a été possible du fait de l'existence d'un solde inutilisé au titre du personnel civil, résultant principalement d'un taux de vacance de postes supérieur aux prévisions (14 % au lieu des 12 % prévus) pour le personnel recruté sur le plan international.

D. Évolution des dépenses mensuelles



33. Le pic de dépenses enregistré en septembre 2011 s'explique principalement par des dépenses opérationnelles supérieures aux prévisions et le remboursement des dépenses afférentes aux contingents et aux unités de police constituées, au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome fourni aux contingents et aux unités de police constituées. Le pic enregistré en juin 2012 s'explique par le remboursement des dépenses afférentes aux contingents et aux unités de police constituées, au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome fourni aux contingents et aux unités de police constituées.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	3 530,5
Recettes diverses ou accessoires	3 185,6
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(5,6)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	12 863,2
Total	19 573,7

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	71 277,1
Unités de police constituées	4 907,0
Total partiel	76 184,1
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	37 977,9
Communications	16 954,7
Santé	16 289,8
Matériel spécial	5 073,8
Total partiel	76 296,2
Total	152 480,3

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2004

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
B. Facteurs applicables aux pays d'origine	
Différentiel de transport	0,5 à 3,5

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	20 990,4
Total	20 990,4

^a Correspond à la valeur locative de terrains d'aviation et de terminaux dans 14 sites, de bâtiments à usage de logements et de bureaux pour les contingents dans 23 sites, de terrains nus pour l'hébergement des contingents dans 10 sites et de 35 complexes à usage de bureaux.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(169,0)	(0,3 %)

34. Le dépassement des crédits s'explique principalement par un taux de vacance de postes inférieur aux prévisions – de 4,5 %, au lieu des 5 % inscrits au budget, ce qui représente une moyenne de 726 observateurs militaires, contre 722 –, qui a entraîné des dépenses plus importantes que prévu au titre des indemnités de subsistance (missions). Cet écart a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits au titre des déplacements pour relève.

	<i>Écart</i>	
Contingents	17 219,5	3,9 %

35. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par : a) un taux de vacance de postes plus élevé que prévu – de 14,4 % au lieu des 12 % inscrits au budget compte tenu d'un coefficient délais de déploiement, ce qui représente une moyenne de 16 967 membres des contingents contre 17 437 –, qui s'est traduit par une sous-utilisation des crédits au titre des remboursements aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et des rations; et b) des dépenses de voyage inférieures aux prévisions, du fait que la relève de trois bataillons a coûté moins cher que prévu, que la relève de deux bataillons d'Afrique a été assurée par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et qu'une unité de transport aérien a dû être rapatriée, ce qui n'était pas prévu. Cet écart a été en partie contrebalancé par un dépassement des crédits, en raison du déploiement du matériel

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

de deux unités militaires et du rapatriement du matériel d'une unité de transport aérien, qui n'avait pas été prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	883,8	4,0 %

36. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le nombre moyen de policiers des Nations Unies déployés a été inférieur aux prévisions – 325 au lieu de 340 –, ce qui a entraîné une sous-utilisation des crédits prévus au titre des indemnités de subsistance (missions).

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	(2 855,0)	(12,7 %)

37. Le dépassement des crédits s'explique essentiellement par un effectif moyen des unités de police constituées plus important que prévu – de 1 029 au lieu des 893 inscrits au budget –, ce qui a entraîné des dépenses supérieures aux prévisions au titre du remboursement aux taux standard des coûts des effectifs de police et du matériel majeur fournis par les pays. Cet écart s'explique aussi par des dépenses de fret plus importantes que prévu, le déploiement d'une unité de police constituée n'ayant pas été inscrit au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	17 436,1	8,6 %

38. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par : a) un taux de vacance de postes plus élevé que prévu – de 14,8 % au lieu des 12 % inscrits au budget –; et b) la révision du barème des traitements, qui a pris effet au 1^{er} janvier 2012 et qui s'est traduite par une réduction de 15 % des taux de contribution du personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(6 099,5)	(8,7 %)

39. Le dépassement des crédits s'explique essentiellement par le fait que le taux de vacance des postes d'agent des services généraux a été inférieur aux prévisions – de 4,2 % au lieu des 10 % inscrits au budget. Cet écart a été en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des primes de risque versées dans les provinces du Bas-Congo et de l'Équateur et dans le district du nord du Katanga.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	1 898,7	6,3 %

40. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que la base d'Entebbe, qui ne coûte rien à la MONUSCO, a été utilisée pour les congés de détente. Ce solde inutilisé est en partie contrebalancé par le dépassement de crédits résultant d'un taux de vacance de postes inférieur aux prévisions – de 7,2 % au lieu des 10 % inscrits au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	171,0	1,5 %

41. Le dépassement des crédits s'explique principalement par un taux de vacance de postes inférieur aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international – de 15,4 % au lieu des 25 % inscrits au budget –, et par des dépenses plus importantes que prévu au titre des congés dans les foyers, des visites familiales et des voyages à l'occasion du recrutement. Cet écart est en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du personnel recruté sur le plan national, les taux de vacance de postes ayant été plus élevés que prévu – de 45,8 % au lieu de 25 % pour les administrateurs, et de 38,3 % au lieu du taux nul inscrit au budget pour les agents des services généraux.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	424,0	8,9 %

42. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des indemnités de subsistance (missions) et des voyages pour rapatriement. En effet, le tour de service de 33 membres du personnel ayant été prolongé au-delà de l'exercice précédent, ils ont continué à toucher leur indemnité journalière de 164 dollars, qui est le montant applicable au-delà de 30 jours de service. Par ailleurs, les dépenses engagées pour financer les voyages pour rapatriement de 25 surveillants pénitentiaires ont été comptabilisées par erreur à la rubrique de la Police des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(322,5)	(136,2 %)

43. Le dépassement des crédits s'explique principalement par le fait qu'un consultant indépendant a assuré des services de conseil sur le projet de quartier général intégré de la Mission, et qu'un consultant a été engagé pour examiner des affaires de déontologie et de discipline, ce qui n'avait pas été prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Voyages	199,5	1,9 %

44. Le solde inutilisé tient principalement au fait que l'on a utilisé davantage les installations d'Entebbe pour les formations, ce qui a permis d'économiser sur les voyages et les indemnités journalières de subsistance prévus au titre des formations organisées en dehors de la zone de la mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	15 218,2	11,6 %

45. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre : a) de la location de locaux et de l'acquisition de matériel de sécurité, le projet de quartier général intégré de la Mission ayant été ajourné en

attendant les résultats de l'étude menée par un consultant indépendant; b) du remboursement des montants dus aux pays fournissant des contingents au titre du soutien logistique autonome, car l'effectif militaire déployé a été, en moyenne, moins important que prévu et les pays qui n'ont pas respecté les normes applicables au soutien logistique autonome fixées dans les mémorandums d'accord ont été plus nombreux que prévu; c) de l'hébergement nécessaire pour réinstaller les contingents dans l'est du pays, qui a été fourni par la MONUSCO; et d) du matériel électrique et de l'équipement d'assainissement et de nettoyage, qui étaient encore en stock. Cet écart a été en partie contrebalancé par un dépassement des crédits prévus pour financer : a) les services de sécurité, car il a fallu recruter des gardes supplémentaires dans certains sites de l'est du pays et pendant les élections, et en raison de l'extension de la base de soutien logistique d'Entebbe; b) l'achat d'installations préfabriquées, en raison de la vétusté de la plupart des locaux en place, qu'il n'aurait pas été rentable de démonter pour réinstaller les contingents dans l'est du pays; c) le carburant diesel, qui a coûté plus cher que prévu – 1,3387 dollar/litre au lieu de 1,2061 dollar/litre inscrit au budget –, et le combustible des groupes électrogènes, dont la consommation a été supérieure aux prévisions – 17 050 000 litres au lieu des 15 617 076 litres inscrits au budget – en raison de la synchronisation de l'alimentation électrique.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	5 266,1	14,0 %

46. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par : a) la reprise de 301 véhicules de la MINURCAT, qui a permis d'annuler l'achat prévu de 22 véhicules et les frais d'expédition des 199 véhicules achetés mais pas livrés en 2011/12; et b) des dépenses d'exploitation et d'entretien inférieures aux prévisions dans le cadre du contrat clefs en main d'approvisionnement en carburant – qui se sont élevées à 2,3 millions de dollars au lieu des 3,7 millions de dollars inscrits au budget –, en raison du retard pris dans la construction des installations de stockage de carburant dans plusieurs sites.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	58 332,8	17,1 %

47. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions, du fait : a) que la Mission a loué et exploité, pour ses opérations ordinaires, moins d'aéronefs que prévu – 54 (15 avions et 39 hélicoptères) au lieu de 63 (21 avions et 42 hélicoptères) –, ce qui a eu des répercussions sur le nombre d'heures de vol – 32 690 au lieu des 43 330 heures inscrites au budget – et sur la consommation de carburacteur A-1 – de 62 975 810 litres à 1,229 dollar/litre, au lieu des 69 128 004 litres à 1,130 dollar/litre inscrits au budget; b) que 3 avions ont été retirés du parc d'aéronefs et 6 hélicoptères remis à disposition, car les besoins en matière d'appui électoral ont été revus à la baisse, l'appui électoral ne portant plus que sur un cycle au lieu de deux, que les autorités nationales ont pris du retard dans l'acquisition des fournitures et du matériel nécessaires pour les élections, et que les élections provinciales ont été ajournées; et c) que la mise en œuvre du contrat de services de transport aérien et d'aérodrome commerciaux a été retardée en raison de difficultés techniques et de l'enlisement des négociations.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(326,4)	(17,5 %)

48. Le dépassement des crédits s'explique principalement par l'acquisition d'un bâtiment supplémentaire chargé d'effectuer les patrouilles fluviales destinées à maintenir la sécurité sur le lac Tanganyika.

	<i>Écart</i>	
Communications	836,7	2,0 %

49. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre : a) des communications commerciales, grâce au partage des dépenses de répéteur et à l'utilisation de techniques permettant de gérer de manière plus rentable l'espace couvert par les répéteurs dans les différentes missions; b) du remboursement des montants dus aux pays fournissant des contingents au titre du soutien logistique autonome, l'effectif militaire déployé ayant, en moyenne, été moins important que prévu; et c) des services d'information, car les activités de communication ont été moins nombreuses que prévu à cause des restrictions de déplacement imposées compte tenu de l'instabilité de la situation politique et des conditions de sécurité. Ce solde inutilisé a été en partie contrebalancé par un dépassement des crédits prévus pour : a) acheter du matériel de communication destiné à remplacer l'infrastructure VHF, abandonnée par son constructeur, par une infrastructure de communication numérique Tetra, et des modems destinés à la transmission de données par satellite pour garantir une connexion de secours avec les centres de services mondiaux de Brindisi et de Valence lors de la mise en œuvre d'Umoja et des normes IPSAS; et b) moderniser les services centralisés, en créant des centres informatiques et de communication multisites à Brindisi et à Valence.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(2 275,0)	(17,5 %)

50. Le dépassement des crédits s'explique essentiellement par l'acquisition d'une infrastructure virtuelle destinée à faciliter la mobilité du personnel, qui peut y accéder en permanence, à distance; par l'acquisition de matériel supplémentaire destiné à assurer la connectivité avec les centres de services mondiaux; par la mise à niveau de l'équipement sur lequel Umoja doit être mis en œuvre dans la Mission; et par la révision des systèmes en place sur le terrain en vue de la mise en œuvre des normes IPSAS. Cet écart a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits prévus pour financer les licences, les redevances et les suites logicielles, les systèmes centralisés d'achat et de gestion des grandes suites logicielles ayant permis de faire des économies, et pour financer les pièces de rechange, le matériel étant relativement neuf.

	<i>Écart</i>	
Santé	(2 626,5)	(17,5 %)

51. Le dépassement des crédits s'explique principalement par le fait que les montants remboursés aux pays fournissant des contingents au titre du soutien autonome ont été plus élevés que prévu, car les membres des contingents ont été plus nombreux et les critères médicaux selon lesquels ils sont évalués ont été plus sévères. Cet écart a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits prévus au titre : a) des services médicaux, car des factures émises par des hôpitaux de niveau IV de Pretoria n'ont pas été reçues; b) des opérations conjointes menées avec les FARDC, qui ont été moins nombreuses que prévu en raison de l'interruption des opérations dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu; et c) de l'approvisionnement, car il restait des fournitures en stock.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	1 072,0	17,4 %

52. Le solde inutilisé s'explique par le fait que les montants remboursés aux pays fournissant des contingents et des unités de police constituées ont été inférieurs aux prévisions, car moins de matériel spécial que prévu a satisfait aux normes de performance.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	3 250,9	9,1 %

53. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions, du fait : a) que des rations ont été fournies pendant 275 jours à 16 040 soldats des FARDC, au lieu des 27 350 prévus dans le budget, car le nombre d'activités de formation conjointes a été inférieur aux prévisions en raison de la précarité des conditions de sécurité pendant la période électorale; et b) que la réorganisation de l'appui électoral qui a suivi l'ajournement des élections provinciales a permis de faire des économies sur les transports et les postes de dépenses connexes. Cet écart a été en partie contrebalancé par un dépassement des crédits prévus au titre des services de détection des mines et de déminage, car il a fallu débloquer d'urgence des fonds pour gérer les stocks d'armes et sécuriser les installations de stockage de munitions à Goma et Kisangani.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

54. En ce qui concerne le financement de la MONUSCO, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2012, soit 107 538 100 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2012, qui se montent à 19 573 700 dollars et proviennent des intérêts créditeurs (3 530 500 dollars), des recettes diverses ou accessoires (3 185 600 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (12 863 200 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (5 600 dollars).

VI. Récapitulatif de la suite donnée aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/296 et 66/251

(A/65/743/Add.8)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité consultatif a rappelé la résolution 64/269, dans laquelle l'Assemblée générale avait affirmé que les améliorations de la gestion et les gains d'efficacité recherchés devaient être indiqués dans les projets de budget. À cet égard, des gains d'efficacité pourraient être recherchés dans des domaines autres que les activités d'appui. Le Comité a engagé la MONUSCO à tout faire pour réaliser des économies et des gains d'efficacité durant l'exercice 2011/12, et à indiquer les résultats obtenus dans le rapport sur l'exécution du budget (par. 24).</p>	<p>Le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice considéré présente les gains d'efficacité et l'amélioration des services obtenus par la composante opérationnelle et la composante appui. Les gains d'efficacité obtenus grâce à une exploitation optimale du parc d'aéronefs et des horaires des vols ont permis de remettre à disposition 2 avions-cargos L-100 et d'économiser environ 11,5 millions de dollars.</p>

(A/65/545)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité consultatif a insisté pour que toutes les heures de vol inscrites au budget des opérations aériennes soient payées dans toute la mesure possible au taux le plus favorable, et pour que les heures supplémentaires stipulées dans les contrats ne servent qu'en cas d'imprévu. Le Comité attend avec intérêt les renseignements que le Secrétaire général lui donnera à ce propos dans son rapport sur l'exécution du budget 2011/12 (par.16)</p>	<p>Toutes les heures de vol de la MONUSCO inscrites au budget ont été payées au taux le plus favorable. Les heures supplémentaires stipulées dans les contrats n'ont servi qu'en cas d'imprévu, à la MONUSCO et dans les autres missions de la région. Au cours de l'exercice considéré, 32 heures de vol supplémentaires ont été comptabilisées, dont 5, d'un coût de 25 000 dollars, pour l'utilisation d'un MI-26 en raison de l'indisponibilité de 2 avions-cargos L-100, et 27, d'un coût de 30 000 dollars, pour l'utilisation du B-1900 en raison de la résiliation du contrat relatif à 2 hélicoptères AN.</p>

(A/66/718)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité consultatif estime que, pour faciliter l'évaluation de l'incidence des mesures d'efficacité, des renseignements détaillés sur les économies résultant de l'application de ces mesures devraient être présentés, le cas échéant,</p>	<p>La section sur l'analyse des écarts du rapport sur l'exécution du budget 2011/12 montre que la recommandation du Comité consultatif a été suivie.</p>

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
à la section concernant l'analyse des écarts dans les rapports sur l'exécution du budget (par. 19).	
Le Comité consultatif souhaite que, lors de l'établissement des rapports sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011/12, une distinction soit faite entre les éventuelles économies découlant de l'application de mesures d'efficacité et la sous-utilisation des ressources résultant d'autres facteurs (par. 23).	La section sur l'analyse des écarts du rapport sur l'exécution du budget 2011/12 montre que la recommandation du Comité consultatif a été suivie.
